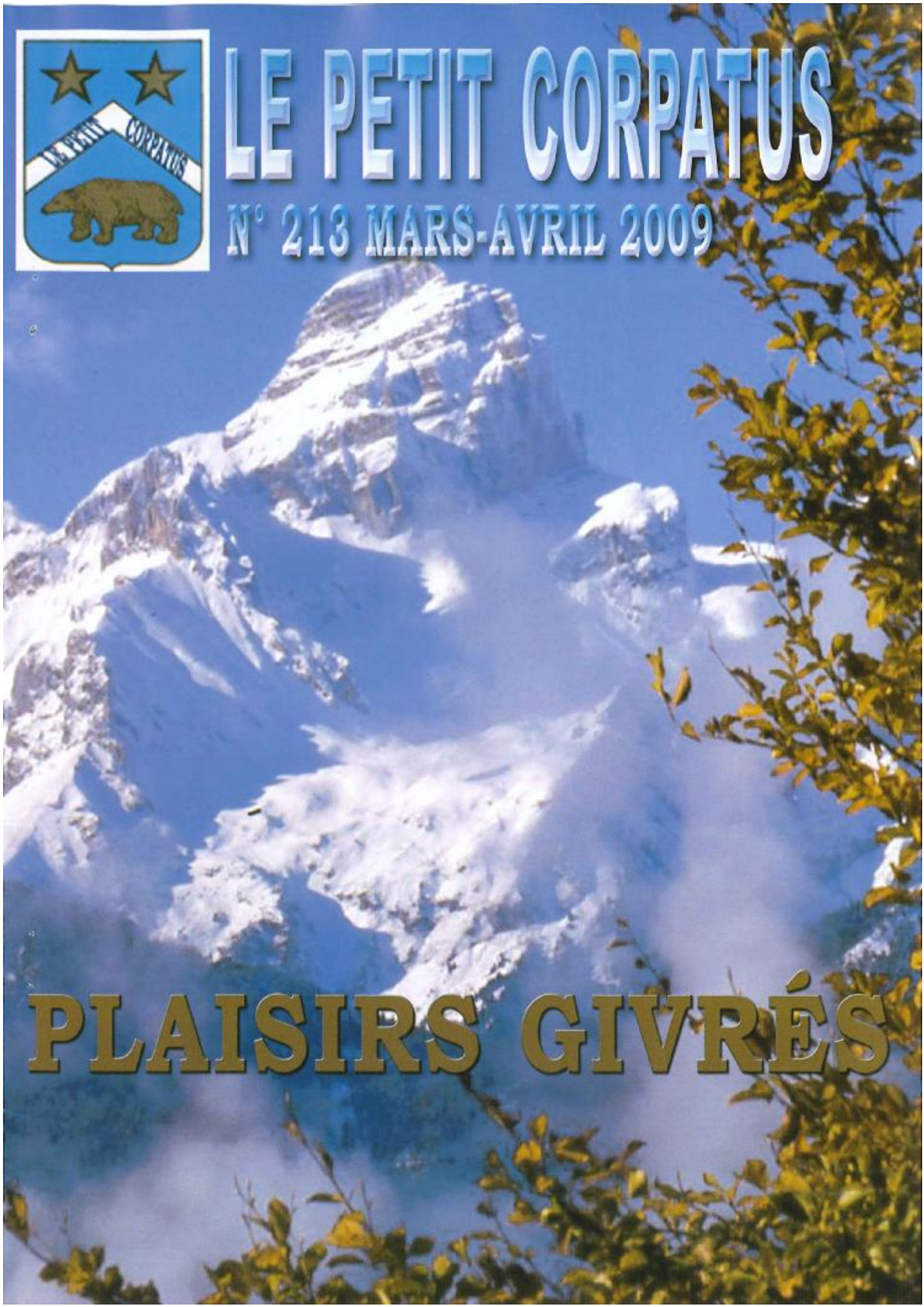




LE PETIT CORPATUS

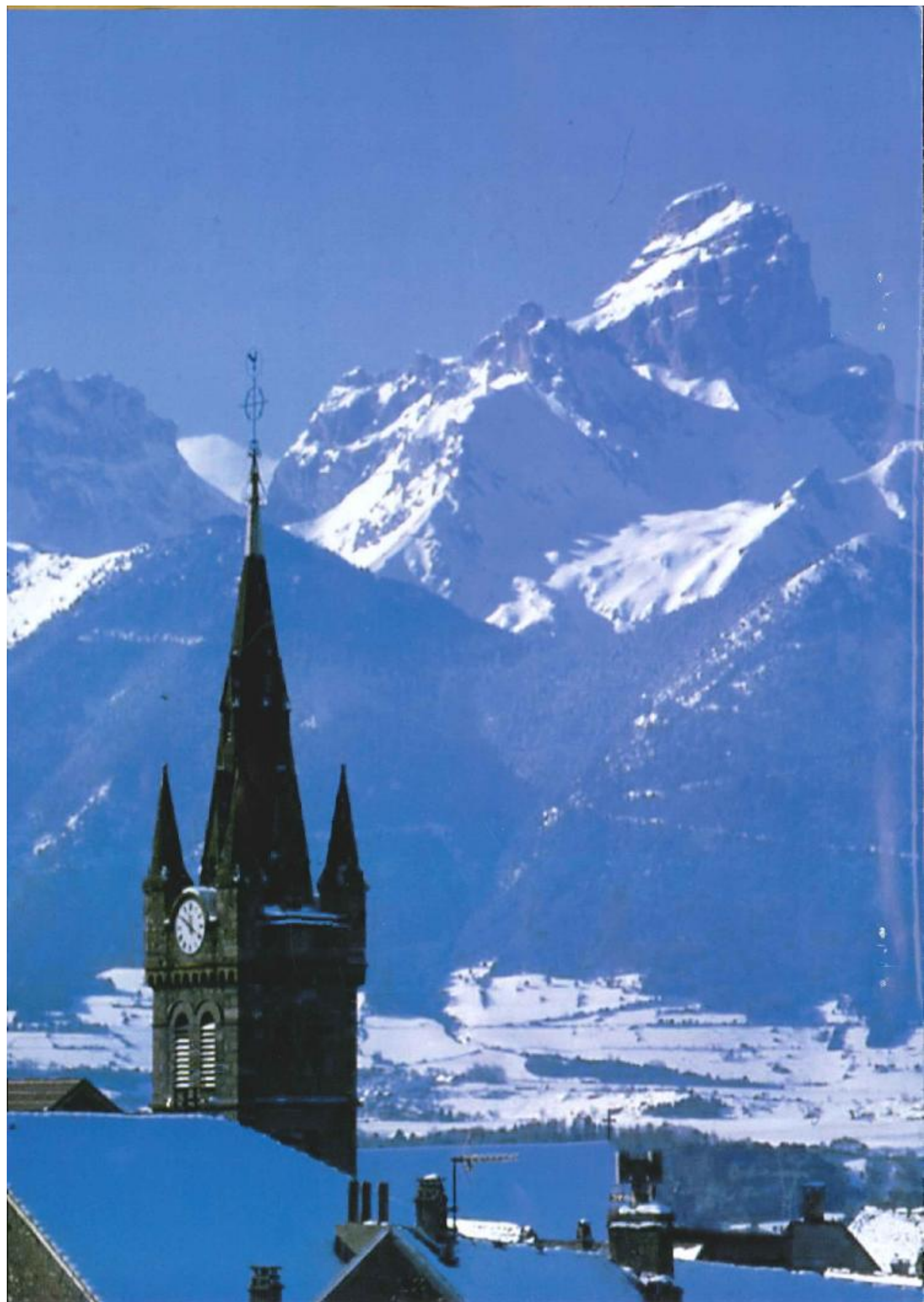
N° 213 MARS-AVRIL 2009



PLAISIRS GIVRÉS







EDITO



travaillent dur à la mise en place des animations et à la préparation de la saison estivale.

DERNIER FRISSON

AVANT LE PRINTEMPS...

L'équipe de rédaction vous propose dans ce numéro de Mars-Avril et sans doute pour la dernière fois, une immersion dans les « Plaisirs Givrés » de cet hiver un peu exceptionnel ! En tout cas, une chose est sûre, c'est le printemps des associations et vous le verrez toutes sont en ébullition et

ACTUALITES

- Page 4 : Conseil Municipal / Pédicure
- Page 10 : Communauté de Communes
- Page 11 : Retour Vers...
- Page 13 : Corps sous la neige / Avalanche / Expo Maison Médicale
- Page 14 : In Memoriam en souvenir de Gisèle
Main verte / Pédicure / Soleil(s) d'hiver
- Page 15 : Les Nuits Musicales / Musique à Corps
- Page 17 : Prix Obiou / Vide-Grenier / AG Tennis
Info Atelier Cirque (été)
Balade patrimoine
- Page 18 : Médiathèque
- Page 19 : AG Club Joyeuses Rencontres /
« Au fil de l'eau »
- Page 20 : Calendrier des Manifs / Ecole
Gaule de la Sézia
- Page 21 : Ciné Vadrrouille / Théâtre de la Lune
- Page 22 : Oiseaux du Pays de Corps
- Page 25 : Plaisirs givrés
- Page 28 : Porto Folio
- Page 30 : Petit Voyage derrière chez vous
- Page 31 : « Quelques années en arrière... »
- Page 33 : Patrimoine les Hameaux de Pellafol
- Page 34 : FCSI
- Page 35 : Cuisine & Jardinage
(Histoires de tomates)
- Page 36 : Carnet du jour/Horaires des Messes

SOMMAIRE N°213

Comité de rédaction :

Valérie CHALLON, Luc REYNIER, Jean-Paul ZUANON

Journal crée sous la présidence de Gisèle ROUX.

Ont contribué à ce numéro : Jean-Michel ASSELIN, Solange BALMET, Ginette BARBE, Yves BOISARD, Marceau CHOUANARD, Madeleine CORNET, Dominique DUBUC, Valérie GUZZO, Mathilde MARY, Valérie MASSE.

Associations et collectivités : Mairie de Corps, Communauté de Communes, Club Joyeuses Rencontres, Ciné vadrrouille, ADT, Maison du Tourisme, Médiathèque, FCSI.

Et un grand merci à toutes les petites mains du Petit Corpatus !

LE PETIT CORPATUS n°213

est une publication de l'Association
Culture et Loisirs de l'Obiou
Maison du Tourisme

Rue des Fossés 38970 CORPS
Tel : 04 76 30 03 85 Fax : 04 76 81 12 28
Email : lepetitcorpatus@orange.fr
Tirage : 330 exemplaires

PRESENTS : MM. FRANCOU-CARRON, REYNIER, DUBOIS, CHOUANARD, FERRIERE, SENAC, PORCERO, GOUPIL, MEI, BOULANGER.

ABSENT : MM. GONSOLIN.

SECRETAIRE DE SEANCE: MM. PORCERO.

1/CAMPING DES AIRES

BILAN 2008 :

Recettes : 8 666,90€ Dépenses : 9 687,90€ Soit un bilan déficitaire de 1 021,00€.

Sans compter : fleurissement, remplacement employé, entretien chauffe-eau (facture de 1 943,50€ en 2007), entretien du terrain, temps passé par les employés).

Au vu du bilan 2008, il serait nécessaire de s'interroger sur l'intérêt de maintenir l'ouverture du camping. Ce camping fait fonction de service public, il est donc important de faire une analyse plus détaillée du bilan. La réflexion est donc reportée ultérieurement.

2/ TARIFS

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la fixation des montants des locations et occupations diverses du Domaine Public.

Après délibération, le conseil Municipal décide des tarifs suivants à compter de 2009 :

LOYER mensuel ancienne cure : 115,00 € au 01/01/09

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (TERRASSES) : 7,00 €/m²

M.LAFONTAINE Thibault : 30 m² : 210,00 €

M.BOUREY Karen 26 m² : 182,00 €

MM.MESNARD M.-GUITTET I. 16 m² : 112,00 €

M.DELAS Gilbert 47 m² : 329,00 €

M.JOURDAN Claude 12 m² : 84,00 €

LOCATION MATERIEL (journée) : Chaises : 0,50 € / Tables : 1,30 €.

LOCATION CAMION (avec chauffeur) : 32 € par vacation (temps estimé par vacation : 1H30), sous réserve de la demande en mairie et de l'accord préalable du Maire.

LOCATION SALLE DES FETES : (par jour) ; (gratuit pour les Associations de CORPS)

77€ (122€ pour les personnes extérieures à la Commune)

Location 1^o partie de la Salle des fêtes : 46€ (77€ pour les personnes extérieures à la Commune)

MISE A DISPOSITION SALLE DE REUNION-SALLE D'EXPOSITIONS :

- prêt gratuit de la salle pour les réunions (assemblées générales d'associations, animations, permanences politiques) et le cinéma (Cinévadrouille) ;
- prêt gratuit pour les Associations de Corps avec participation pour le ménage de 22€ à chaque utilisation et versement d'une caution de 600€ ;
- pour les particuliers et associations extérieures :
 - o 50€ de location/jour pour la 1^o partie de la salle ;
 - o 100€ de location/jour pour l'utilisation de la salle entière ;
 - o 22€ pour le ménage en + du prix de location (selon modalités définies auparavant) ;
 - o Versement d'une caution de 600€ (selon modalités définies auparavant) ;

UTILISATION DE LA BETAILLERE :

100€ pour un agriculteur pour l'année ;

30€ pour un particulier pour chaque utilisation ;

(NB : responsable de la mise à disposition du matériel : M.DUBOIS).

Mr SENAC s'interroge au sujet de l'assurance de la bétailière : une assurance est prise par la Mairie mais les agriculteurs sont couverts par leurs assurances personnelles et il n'est peut être pas nécessaire de prendre une autre assurance.

Après vérification, il faut conserver cette assurance car la bétailière peut être louée par un particulier qui lui, ne serait pas assuré.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

Forfait assainissement :	68,60€
Assainissement :	0,20€/M3
Entretien compteur, Branchement :	9,42€
Jardins et agriculteurs :	0,65€/M3
Commerçants :	1,40€/M3
Particuliers :	0,9€/M3

NB : Les Jardins et agriculteurs ne sont pas soumis à la taxe assainissement.

Mr SENAC fait remarquer que les commerçants payent beaucoup plus que les particuliers.

Madame le Maire tient à préciser que de nombreuses simulations ont été faites avec ces tarifs, que d'importants travaux d'assainissement sont encore prévus cette année et que de ce fait les tarifs ne peuvent être abaissés pour 2009. Il est décidé de procéder à de nouvelles simulations pour l'année 2010 afin de prévoir les tarifs de l'année suivante.

BRANCHEMENTS EAU ET RESEAU ASSAINISSEMENT :

Eau :	175,10 € HT
Assainissement :	1570,75 € HT : Habitations nouvelles
Nouveaux branchements :	- Possibilités de payer en 2 fois, - Eau gratuite pendant le chantier.
	628,30 € HT : Résidences traitant actuellement leurs eaux usées.
Manceuvre de vanne :	15,70 € HT / Remplacement compteur : 62,83€ HT

TICKET Droit de place : 1,20 € (pour 2m linéaires)

LOCATION Emplacement marché (le m linéaire) : 0,60 €

TAXE DE SEJOUR TARIF PAR UNITE DE CAPACITE D'ACCUEIL :

- Hôtels de tourisme classés 2* :	0,5 €
- Village de vacances de catégorie confort :	0,25 €
- Hôtels classés sans *, meublés :	0,30 €
- Campings :	0,20 €

NB : Période été : du 01 juin au 15 septembre

TARIFS CAMPING :

	Empl. avec EDF	/Pers /jour En été	Enfant -7 ans	Juillet- Août	Hors- été	/Pers/Jour Hors été	Empl. sans EDF	Emplac. mort
Journée	6,20	1,80	0,90				4,50	2
Forfait mois (2 pers.)				228	180			
Forfait annuel	350	1,80				2,60		
Pers. Séjournant + 2 mois consécutifs		1,30				1,80		

TARIFS TRANSPORTS RTC :

Forfait transport Journée dans un rayon de 25 KM :	110 € HT
Forfait transport ½ Journée dans un rayon de 25 km	60 € HT
Les kilomètres en supplément du forfait seront facturés :	1,25 € le KM.

PRIX DES CONCESSIONS : (2,5 m x 1 m) :

Concession trentenaire : 250 € (double : 500€)

Concession cinquantenaire : 400 € (double : 800€)

PHOTOCOPIES :

Associations : 0,12 €/photocopie ;

Public : 0,20 €/photocopie ;

Culture et Loisirs: 1000 €/an (forfait).

Copie couleur A4 :

En libre service et associations : 1€/copie ; 0,20€/copie (sous convention, avec papier fourni).

3/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il peut être amené à engager et payer des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Cette possibilité est subordonnée à l'autorisation du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2009, dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget 2008.

4/ TARIFS DENEIGEMENT 2008-2009.

Mme Le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Entreprise Rousset pour le déneigement de la saison hivernale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour confier à l'Entreprise Rousset le déneigement 2008-2009 aux tarifs suivants :

- Forfait immobilisation du matériel : du 15/11/2008 au 15/03/2008 : 1525,00€HT.
- Tarif horaire : 73,50€HT.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR L'ACHAT DE CHAINES TRACTOPELLE.

Mme Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité, pour des raisons de sécurité, de prévoir l'achat de chaînes à neige pour équiper le tractopelle.

Le coût de cet équipement s'élève à un montant de 2900,00€HT soit 3468,40€TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à Mme Le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour l'achat de cet équipement.

Cette délibération ne sera pas prise dans la mesure où le Conseil Général ne subventionne pas ce type de matériel considéré comme du fonctionnement (réponse arrivée après validation de l'ordre du jour).

6/ DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE EN 2009 :

Mme Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Général a octroyé en 2008 une subvention de fonctionnement pour la Bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande le renouvellement de la subvention pour le fonctionnement de la Bibliothèque Municipale pour l'année 2009.

7/ PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ET DE LA CANTINE :

Mme le Maire présente à l'Assemblée les bilans de l'école et de la cantine établis à partir des comptes de 2007 et devant permettre de fixer la participation des communes en 2008 ;

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour fixer :

- la participation, pour 2008, des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles à : 914€ par enfant scolarisé ;
- La participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de la cantine à : 1,30€ par repas (prix de revient d'un repas : 4,62€) applicable Année 2009.

8/ INDEMNITE RECEVEUR :

Mme le Maire présente à l'Assemblée un courrier de Mr Michel GUIGUET receveur, gérant intérimaire de la Perception de CORPS, sollicitant l'attribution de l'indemnité de conseil au prorata du temps passé.

Le Conseil Municipal, Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

A Décidé dans une délibération en date du 22/04/2008 :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil ;
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an ;
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité.

Le Conseil municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil au prorata du temps passé à Mr Michel GUIGUET, receveur. (Le montant de l'indemnité sera donné par la Perception au mois de Mars).

9/TAXE FONCIERE SUR LE NON BÂTI POUR LES FORÊTS DOMANIALES.

Mme Le Maire expose à l'assemblée un courrier de l'Association des Communes forestières informant les communes de la décision prise par l'ONF de ne pas s'acquitter du paiement de la TFNB au titre des forêts domaniales. Le montant de la TFNB sur les forêts domaniales doit s'élever au niveau national à 13,8 millions d'Euros pour 2008.

L'Association des Communes forestières relayée par la Fédération Nationale des Communes forestières ne peut accepter quelque diminution que ce soit des recettes de nos collectivités locales. C'est la raison pour laquelle elle compte sur la mobilisation des communes partenaires en demandant de délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'exprimer son inquiétude sur le sujet et demande le maintien du versement intégral du montant de la taxe par l'Etat.

DELIBERATION DES COMMUNES FORESTIERES :

Attendu que :

- La FNCOFOR a toujours défendu le régime forestier et l'Office National des Forêts ; elle a notamment obtenu le maintien du versement compensateur à hauteur de 144 M€/an, et la maintien des taux des frais de garderie payés par les communes forestières à 10 ou 12%,
- Face à la récente et grave menace de suppression de la taxe sur le foncier non bâti des forêts domaniales qui représente la somme de 13,8 M€/an, la FNCOFOR, avec l'appui des parlementaires, a obtenu le rétablissement de cette taxe et la confirmation que c'est bien l'ONF qui en est le redevable,
- L'Etat impose à l'ONF, au travers de la RGPP, plusieurs mesures nouvelles, en particulier, le paiement de la part patronale des retraites des fonctionnaires représentant une charge supplémentaire de 60 M€/an, le rachat des maisons forestières domaniales et le transfert du siège de Paris à Compiègne, qui mettent en péril l'équilibre budgétaire de l'établissement,
- Le Président de la République, lors de son déplacement dans les Vosges le 18 décembre 2008, a annoncé que des mesures extrêmement fortes seront prises en faveur de la relance de la filière forêt bois et a chargé Mr Puech, ancien ministre de l'Agriculture, de lui faire des propositions avant la fin mars 2009,

Les Communes forestières demandent :

- Le maintien des personnels de terrain de l'ONF pour la gestion des forêts communales, soit 1684 agents patrimoniaux équivalents temps plein (source ONF) pour conserver un service public de qualité en milieu rural,

- L'étalement des charges supplémentaires imposées à l'ONF par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) pour tenir compte de l'évolution du marché du bois et le report des mesures qui impacteraient trop fortement l'équilibre budgétaire de l'ONF,
- L'intensification des politiques territoriales de la forêt et du bois qui doivent constituer l'axe prioritaire du plan de relance de la filière,
- Le renforcement des moyens des communes forestières pour développer la formation des élus et l'accompagnement des collectivités en charge des démarches de territoire, en portant de 5 à 10% le reversement de la part du produit de la taxe sur le foncier non bâti forestier (les communes forestières payent 17% du total de cette taxe),
- La mise en place du fonds de mobilisation de 100M€/an annoncé par le ministre de l'Agriculture lors des Assises de la forêt pour augmenter la récolte de bois, particulièrement dans les zones difficiles d'accès, répondre aux besoins de l'industrie, développer les énergies renouvelables et accroître l'emploi en milieu rural.

10/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SE 38 :

Mme Le Maire expose à l'Assemblée la demande du SE 38. Dorénavant, les compétences relatives à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz sont des compétences obligatoirement transférées. Pour devenir effectif, ce transfert doit faire l'objet d'une convention de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la Commune au SE38 pour l'exercice de ces compétences.

De ce fait, il est nécessaire de signer la convention et de prendre une délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de la convention, charge Mme Le Maire de signer la convention de transfert avec le SE 38 et prend la délibération la suivante :

Objet : COMPETENCES DE MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVES A LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ TRANSFEREE AU SE 38 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES BIENS

Par délibération du 30 janvier 2009, le Conseil Municipal a sollicité son adhésion au SE38 -Syndicat 'Energies' du département de l'Isère.

Cette adhésion implique le transfert au SE38 des compétences relatives à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz de la commune.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ce transfert de compétences entraîne un certain nombre de conséquences, tant sur le plan juridique, patrimonial, budgétaire, pratique que comptable.

Madame le Maire précise que la mise à disposition :

- porte sur les ouvrages de distribution publique d'électricité et de gaz concédés ;
- laisse à la commune les charges d'emprunts ainsi que le bénéfice de la taxe municipale sur l'électricité
- concerne les biens dont le montant de l'inventaire s'élève à : 238 642,13 Euros pour la distribution publique d'électricité.

Il convient d'arrêter la date effective du transfert de compétences et de prévoir les écritures comptables afférentes en ce qui concerne la mise à disposition au SE38 des biens meubles et immeubles utilisés à la date du transfert pour l'exercice des compétences.

Une convention de mise à disposition précise ces modalités. Le transfert porte sur l'ensemble des immobilisations qui figurent à l'actif de la commune, et qui concerne :

- réseau de distribution d'électricité : le compte 21534 représentant un montant de 238 642,13 Euros
- réseau de distribution de gaz : compte 21538 : (néant)

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- rendre effectif le transfert des compétences à compter du :
- autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le SE38 pour la mise à disposition des biens liée au transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- approuver les écritures comptables relatives aux immobilisations transférées.

11/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR DES TRAVAUX SUR LA TOITURE DE L'ECOLE.

Mme Le Maire présente à l'assemblée le besoin de réaliser des travaux sur la toiture de l'Ecole. Le coût du devis présenté par l'Entreprise « Scierie du Motty » s'élève à un montant de 18 843,35 € HT soit 22 536,65 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à Mme Le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de la dotation départementale au titre de la rénovation des toitures traditionnelles, afin de prévoir la réalisation de ces travaux.

12/ QUESTIONS DIVERSES.

- **Cadastre Terrasse Hôtel Napoléon :** Suite à une demande de Mr Thibault LAFONTAINE concernant la délimitation de sa terrasse, le géomètre du Centre des Impôts a rendu les deux propositions possibles : - Conserver ou non les arbres sur le terrain communal.

Après débat, Le Conseil Municipal choisit l'option de conserver les arbres sur le terrain communal et donne son accord de principe au Centre des Impôts pour effectuer les démarches nécessaires.

- **Canal d'Arrosage :**

Le 30 Janvier 2009, une audience s'est tenue au Tribunal Administratif de Grenoble concernant le contentieux qui oppose l'Association syndicale libre du Canal d'Arrosage contre la Commune de Corps.

L'avocat chargé de défendre la Commune a rendu compte de l'audience :

Le commissaire du gouvernement a estimé que la convention conclue entre la Commune et l'Association syndicale était nulle, en raison de l'imprécision de son objet. Il a donc rejeté la demande de résiliation de la convention présentée par la requérante ainsi que ses demandes indemnitaires.

- **LVT :**

La liquidation de l'Association LVT Horizons a été prononcée par jugement en date du 23/01/2009 du Tribunal de Grande Instance.

Le Commune de CORPS a confié à un avocat le suivi de la procédure auprès du liquidateur nommé.

- **Convention pour l'installation d'un relais hertzien destiné au réseau Internet haut débit.**

Le Conseil Général de l'Isère ayant pour objectif que la population puisse accéder dans de bonnes conditions techniques et financières au service de l'Internet Haut Débit, des équipements techniques supplémentaires doivent être implantés en complément pour répondre à une couverture totale.

Avis favorable du Conseil Municipal.

INFORMATION TRANSPORTS (Note transmise par le Conseil Général de l'Isère)

La carte de transport scolaire du Conseil Général de l'Isère accorde certains droits mais elle comporte également des obligations auxquelles les élèves doivent se conformer.

Ainsi, la carte de transport scolaire, délivrée gratuitement offre à l'élève demi-pensionnaire ou externe, un trajet aller-retour quotidien, par jour de scolarité, lui permettant de se rendre à son établissement scolaire et d'en revenir, aux horaires d'ouverture et de fermeture de ce dernier, et non aux horaires de son choix en fonction de son emploi du temps. Le trajet subventionné est indiqué sur la carte de transport de l'élève, ainsi que la ligne qu'il est autorisé à emprunter. Pour tout autre déplacement, à d'autres horaires ou d'autres jours que ceux prévus dans le cadre du transport scolaire, l'élève doit se doter, à ses frais, d'un titre de transport. Ces mêmes dispositions s'appliquent à l'élève interne qui bénéficie d'un aller-retour hebdomadaire, en début et fin de semaine. Tout usager commercial ou scolaire, doit être en possession d'un titre ou être en mesure d'en acheter un pour bénéficier du transport.

Ainsi, la carte de transport, ou tout titre provisoire reconnu par le Conseil Général, est obligatoire dès le premier jour de la rentrée scolaire pour accéder au transport. Elle doit être systématiquement présentée au conducteur à chaque montée dans le car et à l'occasion de chaque contrôle. En cas de non présentation, le conducteur doit exiger le paiement du trajet. Ces extraits de règlement sont rappelés au dos de chaque carte de transport. Le règlement des transports scolaires, dans son intégralité, est disponible au secrétariat des établissements, ou sur internet, www.transisere.fr.

ASSEMBLEE GENERALE Samedi 17 janvier 2009 LA SALLE EN BEAUMONT

Comme prévu dans la charte de constitution de la Communauté de Communes du Pays de Corps, une assemblée générale annuelle réunit tous les conseillers municipaux des 13 communes du territoire. La Présidente Marie-Noëlle Battistel a ouvert l'assemblée et demandé aux différents élus en charge de compétences de présenter les actions de la communauté de communes. Jean-Claude Courteau a présenté le bilan financier de la communauté de communes tout en précisant que les chiffres sont bons.

- Eric Balme Vice-Président chargé de l'environnement a annoncé le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères (107 € par personne) et donner les pistes prévues pour diminuer ce coût tout en demandant à chacun de trier au mieux et de composter.

- Jean-François Trossero vice-président chargé des travaux rappelle que chaque année un montant d'environ 200 000 € HT de travaux sont réalisés par le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne) de l'ONF : travaux de drainage pour stabiliser les glissements de terrain, de correction torrentielle et de paravalanches.

- Jean-Louis Richiero vice-président chargé du volet « social » expose à l'assemblée qu'un centre intercommunal d'action social est créé pour assurer les compétences sociales données à la communauté de communes dont l'aide à la petite enfance, à l'enfance et à l'adolescence, les actions en faveur des personnes âgées et des personnes en difficulté.

- Anne-Gaël Demol, animatrice des cyber-centres expose son activité : atelier dans les classes des trois écoles du territoire, cours d'informatique pour les adultes, cours individuels et élaboration et maintenance du site administratif de la communauté de communes et du site touristique.

La présidente, Marie-Noëlle Battistel rappelle à l'assistance le partenariat fort de la communauté de communes avec EDF qui a aménagé, à ses frais, pour la plus grande part cette année, des via-ferratas d'initiation et une tyrolienne sur le Belvédère du Sautet, met à la disposition de la communauté de communes la maison située sur le Belvédère afin d'y installer une vitrine du territoire (informations touristiques et de produits locaux), une buvette et un point de location de matériel. Un travail en commun avec EDF est engagé pour aménager l'accès aux différents équipements et créer un sentier le long des rives du lac, du village de vacances au barrage.

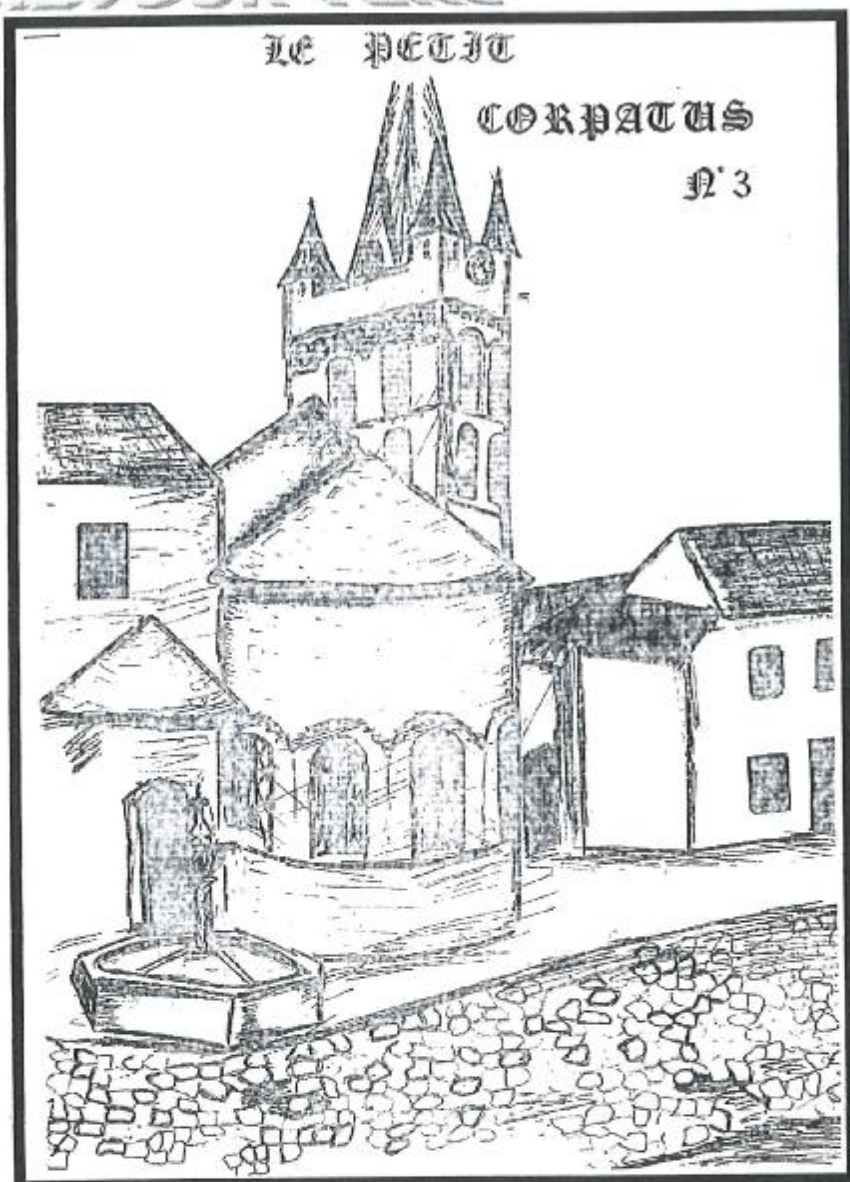
- Magali Francou-Carron, vice présidente en charge du tourisme, informe l'assemblée que 68 000 € HT de travaux ont été réalisés au bord du lac : couverture des terrasses de la buvette, du restaurant, et fermeture du bâtiment des aires collectives permettant aux groupes, durant la saison estivale, d'avoir une salle pour leurs animations et l'hiver de mettre à l'abri le bateau électro-solaire. Des plantations ont été faites pour agrémenter les entrées de la base et du camping, la flotte de bateaux pédaliers a été augmentée.

- Carole Druart chef de projet fait le point sur les différents projets réalisés ou en cours :
- o Sécurisation des accès à la Bonne pour la pratique du canoë-kayak.
 - o 10 Relais Information Randonnée vont être installés sur le territoire
 - o Circuits VTT – une carte a été élaborée grâce à la motivation et la participation d'adeptes et de professionnels du VTT.
 - o Partenariat avec le sanctuaire Notre Dame de La Salette pour adhérer aux Villes Sanctuaires en France
 - o Pôle d'Excellence Rurale :
 - La réhabilitation de la Maison du Patrimoine – travaux en cours
 - La restructuration du sentier du canal du Beaumont en partenariat avec l'association syndicale
 - La vitrine des produits locaux

Marie-Noëlle Battistel fait remarquer que la communauté de communes investit dans le domaine touristique mais il est essentiel, par ailleurs, de promouvoir notre territoire pour faire venir les touristes et d'informer, de façon régulière, les habitants de la communauté de communes des actions entreprises par celle-ci, au travers de l'Ech'Obiou dont la parution a été relancée,

- Emmanuel Serre chargé de la communication rappelle qu'un guide du Pays de Corps a été réalisé et envoyé. La communauté de communes a participé à deux salons. La Communauté de communes a relancé le journal « l'Ech'Obiou » qui parlera dans le n°3 de la compétence sociale de la communauté de communes

Marie-Noëlle Battistel remercie l'assistance de son attention et ouvre le débat dans la salle



Le Petit Corpatus n° 3 KERMESSE

Le Syndicat d'Initiative organise le dimanche 8 août, une kermesse au jardin de ville. Nous recherchons d'urgence toutes les bonnes volontés. Toutes celles et tous ceux qui ont des idées, du matériel ou tout simplement du temps et de la débrouillardise, seront les bienvenus.



Sculpture sur bois

Initiation et perfectionnement :

lundi, mercredi, vendredi : 16h-19h

Samedi : 14h-19h

Cet atelier se déroulera à Pellafol

Participation 70 francs par semaine.

ATELIER PEINTURE ENFANTS

Du mardi au vendredi : 14h à 18h

Peinture dessins, masques.

Participation, 30 francs par semaine

EXPOSITION

PHOTO : local d'accueil à côté de l'Eglise

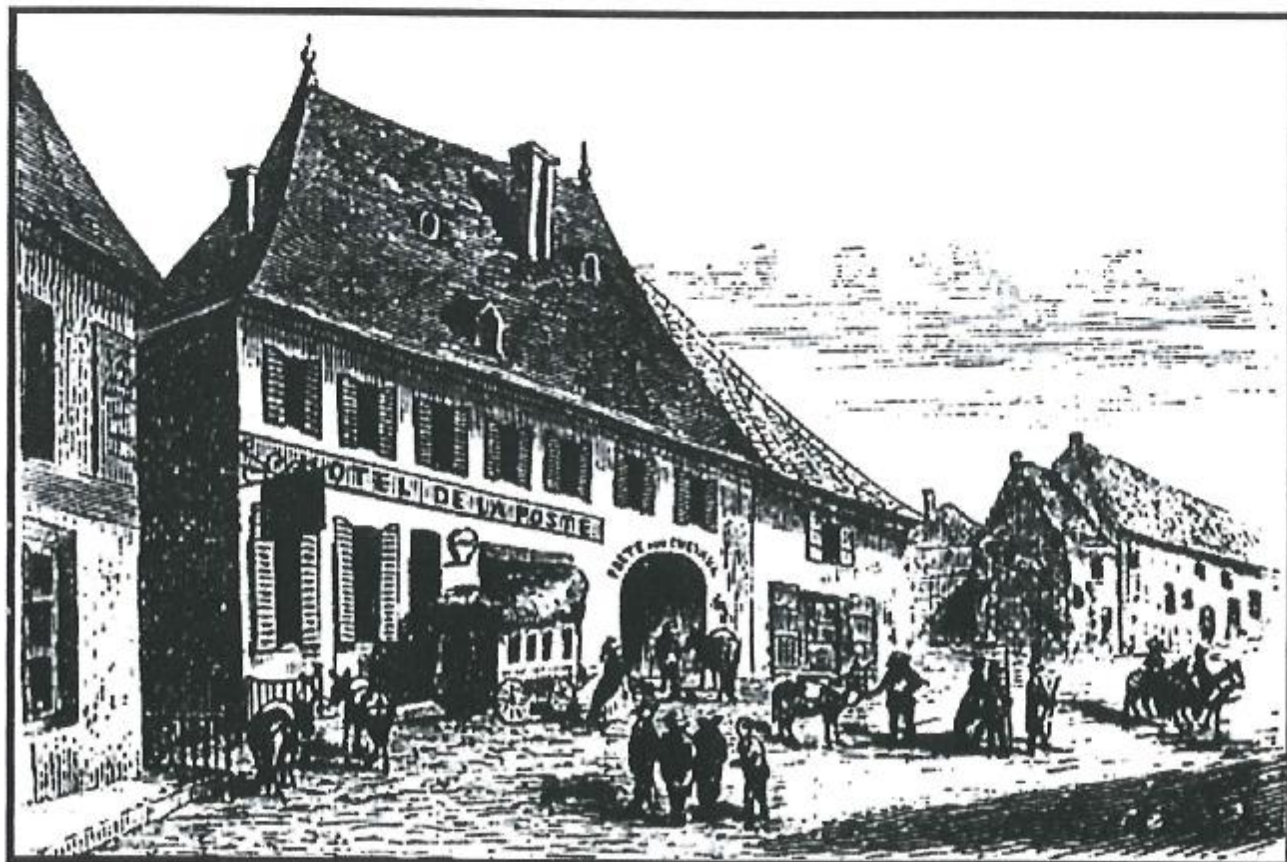
SERIGRAPHIE

Réalisation d'affiches- dessin en sérigraphie.

Du mardi au vendredi : 14h 18h

CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

Réservé aux enfants de moins de 12 ans. Sur format 21x29, et uniquement en noir et blanc. A déposer au local d'accueil (près de la mairie) avant le 4 août (un mardi). Que tous les enfants qui lisent ce journal prennent vite leur crayon noir ou leur marker noir et dessinent. Le dessin remportant le premier prix servira de couverture du « Petit Corpatus » Le choix sera fait par tous ceux qui désirent y participer. Se faire connaître au local. Durant la première quinzaine du mois d'Août, une équipe d'animateurs bénévoles du club Léo Lagrange s'installera à Corps et tournera un film super sur l'animation estivale. Que toutes celles et tous ceux qui désirent, soit s'initier à la technique du tournage, soit travailler au scénario et au montage, soit figurer dans le film, donnent leurs noms au local, afin que nous constituions le groupe de travail.



Actualités

CORPS SOUS LA NEIGE (le 5 mars 2009)

Et oui, c'est toujours l'hiver ! Un hiver comme nous n'en avons pas eu depuis des décennies. Ce matin une dizaine de centimètres de neige recouvraient le paysage, c'est aussi ce que nous a rapporté un habitant du hameau Le Coin. Les fleurs printanières qui commençaient à pointer sont déjà recouvertes. Allons-nous la voir encore avant la venue du printemps ?

Cumul de neige depuis le mois d'Octobre 2008 :

Corps : Plus d'1,50 m

La Salette : Entre 5 et 6 m



AVALANCHE

Fin février le Sanctuaire de Notre Dame de La Salette



a été fermé à plusieurs reprises à cause d'une avalanche qui est descendue entre le terrain d'aviation et le tunnel de Gouttière, la route a été barrée.

EXPO PHOTOS POUR TOUS MÉDIATHÈQUE DE CORPS

Faites partager vos plus belles photos, apportez les épreuves à la Maison du Tourisme, nous nous chargeons de les imprimer et de les exposer à la Médiathèque.

LA MAISON MÉDICALE

Les travaux vont bon train, la maison médicale a pris sa forme définitive.



IN MEMORIAM *(Extrait des Affiches)*

« Avec le décès de Gisèle Roux, survenu à l'âge de 74 ans, Corps vient de perdre une personne très dévouée pour sa commune. Par ses activités de commerçante, elle était connue de toute la population. Son implication sur le plan économique et social l'amena à siéger au conseil municipal où elle fut la 1^{ère} Adjointe du Dr Cardin, alors Maire de la commune. Mme Roux s'engagea également dans la défense et la promotion du rôle des femmes dans la société. Elle fut, à ce titre, pendant de nombreuses années Présidente de l'association des femmes élues du département de l'Isère ».

LA MAIN VERTE

A n'en pas douter, Mathilde, une de nos plus ancienne petites mains du Corpatus, a qui nous rendons hommage à travers ces quelques lignes, a bel et bien la main verte et pour preuve, nous vous donnons à admirer ce superbe amaryllis qui a poussé chez elle !

RENDEZ-VOUS PEDICURE

Une permanence aura lieu salle de La Mairie de Corps
le **Jeudi 16 Avril 2009**

Renseignements et rendez-vous à la Maison du Tourisme
au 04 76 30 03 85



SOLEIL(S) D'HIVER



Le célèbre écrivain suisse C.F. Ramuz (1878-1947) a écrit un très beau roman, qui a fait l'objet d'un film « Si le soleil ne revenait pas ». C'est l'histoire d'un village de montagne pris dans un brouillard tenace pendant l'hiver. Certains habitants croient que le soleil ne reviendra plus et se préparent à un éternel

hiver, accumulant provisions de bois et de nourriture. D'autres, plus rationnels, croient au retour du soleil, qui reviendra bien sûr.

La variante corpatus de cette histoire (conte philosophique ?) serait plus optimiste et pourrait s'intituler « Le jour où le soleil s'est couché deux fois »

Le 28 janvier, il se couche à 15h55 entre le petit et le grand Obiou et on ne le revoit plus.

Le 29 et le 30, il disparaît, se cache derrière la Grande Tête de l'Obiou et réapparaît quelques minutes plus tard pour briller encore une bonne vingtaine de minutes.

Le 31, c'est fini : il est plus haut et l'Obiou ne parvient plus à le cacher complètement. Il ne reste plus qu'à attendre l'an prochain (et souhaiter le beau temps) pour pouvoir saisir à nouveau ce moment exceptionnel.

Cet horaire est établi à partir de la chapelle du Coin. Sans doute est-il légèrement différent dans d'autres secteurs de la commune.

Depuis vingt ans, le Festival des Nuits Musicales de Corps permet de vivre un mois de musique classique au rythme de la saison estivale du village en faisant découvrir une programmation de qualité avec des artistes de renommée internationale. Pour le vingtième anniversaire, six concerts exceptionnels sont prévus, dont voici, en avant-première, le détail.

Le mardi 7 juillet, le Festival ouvrira avec les « **Petits Chanteurs à la Croix de Bois** ». Après une tournée triomphale en Asie et une émission de télévision le jour de Noël, ils ont accepté de participer à l'événement musical de notre village. En première partie, ils chanteront des œuvres sacrées de Mozart, Schubert, Fauré ou encore Victoria. En deuxième partie, ils proposeront un voyage autour du monde en interprétant des chants traditionnels et folkloriques, des gospels ou encore des chansons populaires comme celles d'Edith Piaf, Charles Trenet et Rodolphe Pierrepont, auteur de *Musique Universelle*, l'hymne du centenaire des Petits Chanteurs. La pureté des voix cristallines de ces jeunes garçons est toujours un moment de grande émotion.

Après le concert des stagiaires de « **l'Académie musicale** », **le dimanche 19 juillet** en l'Eglise de Corps à 16h30, le festival se poursuivra, **le mardi 21 juillet**, avec le jeune **pianiste François-Xavier Poizat**, âgé de 19 ans. Né à Grenoble, il commence le piano à l'âge de quatre ans. À 11 ans, il donne son premier récital. Il reçoit l'enseignement des plus grands maîtres du piano – Alexei Golovine à Genève et Evgni Koroliov à la *Musikhochschule* de Hambourg, école la plus prestigieuse du monde –, et remporte de nombreux concours internationaux. En dehors de la France, il s'est produit, en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Chine, au Japon, au Canada... Lors de son récital à Corps, il jouera quatre Impromptus de Schubert, *Miroirs* de Ravel, *La vallée d'Obermann* de Liszt.

Le mardi 28 juillet, le célèbre « **Quatuor Debussy** » sera à l'honneur. Lauréat du Premier Grand Prix au Concours International de Quatuors à Cordes d'Évian, puis de la Victoire de la Musique comme « meilleure formation de musique de chambre », il mène de front une carrière internationale au plus haut niveau et un parcours multipliant les audaces. Se produisant sur les plus grandes scènes, il interprète un répertoire riche et ouvert à toutes les influences. À son programme sont inscrits trois œuvres majeures : le Quatuor à cordes n° 2 de Borodine, cinq Novelettes pour quatuor à cordes de Glazounov, le Quatuor à cordes op. 30 de Tchaïkovski.

Le mardi 4 août, une autre formation de chambre bien connue des Corpatus, le « **Trio Euryanthe** », interviendra à son tour. Tous trois concertistes et professeurs au CNR de Grenoble, les membres de ce Trio jouent régulièrement en France et à l'étranger, explorant sans cesse le riche répertoire pour Trio avec piano. Depuis 2001, ils animent en outre une Académie musicale remportant un vif succès auprès de jeunes musiciens venant de toute la France. À l'occasion du 20^e festival de Corps, ils rendront hommage à deux très grands compositeurs fêtés en cette année 2009 : Joseph Haydn, mort en 1809, et Félix Mendelssohn, né en 1809. Trois œuvres sont à leur programme : le Trio *Hob. XV : 9* de Haydn, les *Fantasiestücke op. 88* de Schumann, le Trio n° 1 op. 49 de Mendelssohn.

Le mardi 11 août, la saison musicale se clôturera avec « **l'Orchestre de la Nouvelle Europe** ». Basé à Paris, il rassemble les plus brillants des jeunes musiciens français et européens, tous solistes ou chambristes de premier plan. Créé en 2002, il s'est produit en France, en Europe et aux Etats-Unis. Formation unique en France par sa compacité, sa virtuosité et sa sonorité chaleureuse, cet orchestre de chambre aborde le répertoire de toutes les époques. Pour le festival de Corps, il interprétera *Les Quatre saisons* de Vivaldi, *l'Adagio pour cordes* de Barber, *Souvenir de Florence* de Tchaïkovski. Le violon solo est Vinh Pham, et le chef d'orchestre, Nicolas Krauze.

En résumé, un programme magnifique dont vous saurez apprécier la diversité et la qualité. Ne manquez pas une telle occasion de bonheur et d'émerveillement ! Nous vous espérons nombreux et vous conseillons de réserver vos places suffisamment à l'avance. Un numéro de téléphone sera donné prochainement.

Actualités

« Musique à Corps » est l'association qui soutient le festival depuis 20 ans maintenant. Chaque membre nouveau est un encouragement à poursuivre cette belle aventure. Aidez-nous pour que réussisse cette 20^e édition du Festival ! Vous trouverez dans la feuille jointe au *Petit Corpatus* comment adhérer à l'Association. Nous vous remercions très vivement de votre généreuse contribution.

Vous pouvez également devenir donateur ou mécène du Festival et profitez ainsi des avantages fiscaux réservés aux particuliers et aux entreprises. Rappelons que les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de la valeur du don – réduction plafonnée à 20% du revenu imposable.

À la réception du don, le Festival vous adressera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration des revenus.

DON	RÉDUCTION D'IMPÔT	COÛT RÉEL
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €
200 €	132 €	68 €
250 €	165 €	85 €

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% plafonnée à 0,5% du chiffre d'affaire.

DON	RÉDUCTION D'IMPÔT	COÛT RÉEL
100 €	60 €	40 €
200 €	120 €	80 €
300 €	180 €	120 €
400 €	240 €	160 €
500 €	300 €	200 €

Attention : un don à l'association est différent d'une cotisation d'adhésion.

N.B. : Les « Petits Chanteurs à la Croix de Bois » doivent être hébergés en familles d'accueil le soir du concert à partir de 18 heures jusqu'au lendemain, en début d'après-midi.

Trente-deux enfants sont à accueillir par groupes de deux ou plus dans seize familles environ.

Si vous désirez accueillir deux petits chanteurs à la Croix de Bois, veuillez vous inscrire en téléphonant au 06 86 83 64 62

Encore un très grand merci à tous !

ASSOCIATION "MUSIQUE à CORPS" – BULLETIN d'ADHÉSION 2009

NOM : Prénom :

Adresse :

Montant de la cotisation : 15,00 € par personne et 25,00 € pour les couples
ASSOCIATION "MUSIQUE à CORPS" 38, Rue de Turenne - 38000 - GRENOBLE

Votre carte vous sera envoyée dès l'enregistrement de votre règlement.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces Nuits Musicales, ainsi que de votre participation, et nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire à nos sincères salutations.

La Présidente, *Ginette Barbe*

Actualités

PRIX OBIOU

13 romans sont en compétition pour ce Prix Obiou 2009. Le dernier qui s'est ajouté à la liste « Les Déferlantes » de Claudie GALLAY aux éditions La Brune du Rouergue est en très bonne position dans la compétition mais il y en a d'autres qui séduisent aussi le comité par leur qualité et intérêt littéraire.



Ce prix en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère permet au lauréat de l'année de remporter un prix doté d'une valeur de 1500€, il s'agit donc d'analyser et de décortiquer finement les ouvrages afin d'être le plus juste possible dans la sélection.

Le 4 Mars, le Comité de Lecture du Prix Obiou 2009 s'est réuni à la médiathèque afin de faire le point sur la sélection envoyée par des éditeurs de la France entière. A cette occasion, l'équipe de l'ADT organisatrice du Prix Obiou tient à remercier les lecteurs du Comité qui pour certains sont là depuis le début du Prix (2000) et qui donnent de leur temps pour cet événement qui se déroule du mois d'Octobre au mois de Juin.

Selon le règlement, la sélection finale ne sera pas révélée avant le mois d'Avril et il faudra attendre le samedi 27 Juin, jour de la remise du prix, pour connaître le lauréat qui sera présent ce jour-là, à la médiathèque pour une signature et rencontre avec le public.

VIDE GRENIER

L'ADT organise un vide grenier à Corps le jeudi 21 Mai, ouvert à tous. Renseignements et réservation au 0476 300 457.

EVEIL ET DECOUVERTE SUR LES ARTS DU CIRQUE

Du 10 au 14 Août, l'ADT organise un atelier cirque avec la Compagnie Par ci Par là. Pendant 5 ½ journées, les enfants pourront s'initier aux arts du cirque et participer au spectacle de fin de stage. Les places étant limitées merci de nous contacter au plus tôt pour les inscriptions à l'ADT : 0476 300 457.



BALADE PATRIMONIALE

Samedi 30 Mai, balade patrimoniale accompagnée. Renseignements Maison du Tourisme : 0476 300 385

L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS CLUB DE CORPS

a eut lieu ce samedi 21 mars 2009 à 10H30 à La Maison du Tourisme de Corps. Le bilan 2008 était bon avec 29 licenciés et des locations horaires en hausse de 28 %. Le tournoi estival du 15 août était une réussite malgré la pluie. Pour 2009, il a été décidé de conserver les tarifs en vigueur et de proposer un prêt de raquettes et balles

pour les locations horaires. L'achat de nouveaux badges de réservation a été décidé. A noter également la bonne tenue des comptes pour l'année 2008 avec un solde positif.

Actualités



Venez découvrir les :

DERNIERES ACQUISITIONS

Seul dans le noir : Paul AUSTER
La trahison de Thomas Spencer : Philippe BESSON
Ulysse from Bagdad : Eric Emmanuel SCHMITT
Histoire de l'oubli : Stefan Merrill BLOCK
Les permissions de Mai : Jean ANGLADE
La reine de Saba : Marek HALTER
Dans la tête, le venin : Andrea H.JAPP
Monster : Patrick BAUWEN
L'âme du diable : Peter ROBINSON
Révolution française : Max GALLO
Les âmes vagabondes : Stéphenie MEYER
La princesse des glaces : Camilla LACKBERG
La pluie avant qu'elle tombe : Jonathan COE
N'oublie pas d'être heureuse : Christine ORBAN
En bas les nuages : Marc DUGAIN
Confessions d'une religieuse : Sœur Emmanuelle
Des vents contraires : Olivier ADAM
Mon roi : Nicolas PELLETIER
Ramon : Dominique FERNANDEZ
La femme promise : Jean ROUAUD
Le rouge du péché : Elisabeth GEORGE
Moine des cités : Henri QUINSON
Enfants des montagnes du monde : Jean-Michel ASSELIN
La route des glaces : Yves VIOLLIER
Tout l'honneur des hommes : Alexandra LAPIERRE
Syngué sabour : Atiq RAHIMI
Le roi Kael : Tierno MONEMEMBO
Zone : Mathias ENARD
Le mondial des records 2009 (Guinness Book)
Le jour et l'heure : Guy BEDOS
Loup : Nicolas VANIER

Et de nombreuses bandes-dessinées et livres enfants.

Actualités

CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Mardi 10 Février 2009 s'est déroulée l'Assemblée Générale du Club Joyeuses Rencontres. Mme Suzette Garaud et Mme Raymonde Ferrari présidente et vice-présidente donnent leurs démissions. Le bureau est



donc reconstitué ainsi :

Mme Rose-Aimée Moussier présidente, Mme Madeleine Cornet vice-présidente, Mme Marie-Louise Pellissier trésorière, Mme Marie Girard et Solange Balmet secrétaires.

Animateurs : Clément Fernandez et Louis Meyer.

Le 24 Février 2009 c'était le repas annuel. Nous nous sommes retrouvés au restaurant du Tilleul chez Claude et Sylvie Jourdan nous étions 40.

Madeleine Cornet a dit un mot de bienvenue puis a remercié Suzette, Raymonde et Robert Des fleurs ont été offertes à ses dames et pour Robert une bonne bouteille. Après, nous avons dégusté un bon repas accompagné par les chansons de Clément et Louis. Nous avons terminé l'après-midi à la salle du club en jouant à la belote et au scrabble, nos jeux favoris. Merci à toutes et à tous pour cette journée en espérant que cela continue. Vous pouvez nous rejoindre si vous le désirez, le club est ouvert à tous, (tous les mardis à 14h).

S. Balmet



INFORMATION

« AU FIL DE L'EAU, AU FIL DES MOTS ET DES TEMOIGNAGES, REDECOUVREONS LES CANAUX DU VALBONNAIS ET DU BEAUMONT »

Ouvrir le festival des Montagn'arts au canton de Corps, est la particularité de cette année 2009....

Qui peut mieux symboliser le lien entre ces deux cantons, si ce n'est le canal du Beaumont.

Fidèle au traditionnel clin d'œil « patrimoine », le Théâtre de la Lune a choisi le thème des canaux et travaille actuellement à la réalisation d'une exposition sur le thème des Canaux en partenariat avec les différentes Associations Syndicales Autorisées, responsables de l'irrigation et de l'entretien des canaux et l'association Mémoires battantes, le Parc national des Ecrins, l'Université Rurale et Montagnarde.

L'idée directrice de ce travail est de recueillir des souvenirs, des traditions, des gestes et du vocabulaire oublié, mais aussi de réfléchir ensemble sur le devenir de ce patrimoine qui donne aux paysages du Valbonnais et du Beaumont charme et douceur, mais aussi l'eau indispensable à l'irrigation des terres.

Aussi, si vous disposez de photos, de documents anciens, ou de témoignages contactez **Françoise Nicollet**, membre du Conseil d'Administration de l'Association du Théâtre de la Lune au 04 76 30 27 26 ou sur la toile nicollet.f@wanadoo.fr

Vous enrichirez ainsi le contenu d'une exposition, mais aussi du débat et des balades organisés à l'occasion du prochain Festival des Montagn'arts.

AVRIL

Samedi 4 Avril : Concours de Belote organisé par F.R.B à Saint Pierre de Mearotz au : 0476 304 216

Dimanche 5 Avril : Thé Dansant organisé par Le Club des Mardis à La Salle en BT. au : 0476 304 274

Vendredi 10 Avril : Projection Ciné Vadrouille « BELLAMY » film de Claude Chabrol avec Gérard Depardieu, Clovis Cornillac... à 20h30 Salle de La Mairie de Corps

Samedi 11 Avril : Concours de Belote organisé par Lou Peyraguë aux Côtes de Corps. Renseignements au : 0476 300 429

Samedi 18 Avril : Concours de Belote organisé par F.R.B à Saint Michel en BT Renseignements au : 0476 304 216



Les enfants de l'école de Corps ont fait leur quatrième sortie de ski à Superdévoluy mardi 17 mars. Le beau temps était au rendez-vous et ils sont tous très contents de pouvoir bénéficier de ces journées.



MAI

Samedi 2 Mai : Concours de Belote organisé par F.R.B à Sainte Luce au : 0476 304 216

Vendredi 8 Mai : Marché aux fleurs organisé par POP GV à la salle en BT. au : 0476 304 160

Vendredi 8 Mai : Vide Grenier organisé par l'A.P.E à La Salle en BT. Renseignements au : 0476 304 780

Dimanche 10 Mai : Thé Dansant organisé par Le Club des Mardis à La Salle en BT. au : 0476 304 274

Dimanche 17 Mai : « Rallye Route Napoléon A.E.C » organisé par A.E.C. Rallye de Plaisance ouvert à tous associé à un Rallye voitures anciennes (La Mure et Gap) sur le canton de Corps. S'inscrire pour participer et répondre aux questions sur les lieux d'étapes. Renseignements : www.association-acc.fr

Jeudi 21 Mai : Vide Grenier organisé par A.D.T Place des Colporteurs à Corps au : 0476.300.457

Dimanche 24 Mai : Paëlla organisé par F.R.B à La Salle en BT. Renseignements au : 0476 304 216

Du 25 au 30 Mai : Festival « Ciné Vadrouille » Projection de films de pays différents. Renseignements : MT de Corps au 0476 300 385

Dimanche 31 Mai : Journée Patrimoniale organisé par A.D.T. Renseignements au : 0476.300.457

ECOLE DE CORPS SORTIE DE SKI

LOTO DE L'ÉCOLE DE CORPS

Dimanche 15 mars 2009 c'était le loto de l'école de Corps, organisé par l'A.P.E à la Salle des Fêtes de Corps. Les nombreux lots dont un ordinateur portable ont attirés près de 140 personnes qui sont venues tenter leur chance. La buvette avec vente de boissons, gâteaux... était tenue également par l'A.P.E.

Prochain rendez-vous pour la Kermesse de fin d'année de l'école de Corps le dimanche 7 Juin.

LA GAULE DE LA SEZIA

La saison de pêche est ouverte depuis le 14 mars 2009. Les cartes pour cette nouvelle saison sont en vente au Snack Temara chez Patricia Celce (face au parking Prayer). Le bureau a été renouvelé :

Président : Marceau Chouanard, Vice Président : Roger Rivière, Trésorier : Jean Claude Reymond, Vice Trésorier : Roger Grand, Secrétaire : Jean François Trossero. La Fédération de pêche et la communauté de Commune du Pays de Corps participent au réempoissonnement du lac du Sautet (en compensation des ouvrages créés sur la Sézia). L'Association effectuera trois lâchers de truites (date à préciser).

Le bureau vous souhaite une saison de pêche.

agendas...Plein de bonnes nouvelles et de rendez-vous dans cet article ... lisez-le jusqu'au bout ! les événements à venir :

le prochain film école&cinéma sera projeté à Corps le 20 ou 21 avril en début d'après midi : destiné aux cycles 2 et 3 de Corps et la Salle en Beaumont : Jason et les Argonautes : un monument du cinéma américain des années 60 de Tom Chaffey.

En mai, dernier film de l'année : Bonjour, un petit bijou du cinéma japonais.

Comme d'habitude nous serons présents dans les classes avant la projection, et prendrons un temps de discussion après la projection.

La tournée mensuelle à Corps : **le vendredi 13 avril** : ce sera **BELLAMY**, le dernier film de Claude Chabrol avec G.Deparieu, C. Cornillac, J. Gamblin : comme chaque année, avec les beaux jours le commissaire Bellamy va séjourner dans la maison familiale du côté de Nîmes...

le vendredi 8 mai : **WELCOME**, le dernier film de Philippe Lioret avec Vincent Lindon : Simon maître nageur à la piscine de Calais tente d'aider un jeune Kurde qui veut traverser clandestinement la Manche à la nage...

Et voici donc le pré-programme de "ciné vadrouille autour du monde 2009",

Cette année encore, l'équipe de programmation vous concocte une semaine super alléchante avec intervenants, dégustations...

samedi 23 MAI : ouverture du festival à 20h30 à ST FIRMIN avec **"les hors la loi"** film algérien de 1968 longtemps censuré à cause de son caractère subversif en qui ressort en salle en mars 2009. Pour notre plus grande joie, ce film sera accompagné par son réalisateur Tewfik Farès. Le long métrage sera précédé d'un court métrage "l'année de l'algérie". Nous vous offrirons pour clore la soirée quelques "douceurs du Maghreb" confectionnées par des dames de La Mure

dimanche 24 : à Corps à 17h, film destiné aux plus jeunes mais recommandé aux plus grands **"Le petit fugitif"** film américain de M.ENGEL: 1953 : le petit Joe échappe à la surveillance de son aîné et passe une journée merveilleuse à Coney Island, plage où se retrouvent les new yorkais du dimanche. Précédé du court métrage **"le trop petit prince"**. A 20H30 : **"HAITI CHERIE"** de C.PUNTA : Jean Baptiste et Magdaleine fuient la plantation de canne à sucre de St Domingue où ils sont traités comme des esclaves, pour rentrer dans leur pays d'origine Haiti...Précédé de **"la chaîne du froid"**

lundi 25 : à Chauffayer à 20h30 : **"Slumdog Millionnaire"** de D. Boyle, récompensé aux Oscars entre autre, ce film sera accompagné par Eric Marchand, professeur au collège de La Mure, et animateur d'un cycle "histoire et cinéma" ..Précédé du court métrage : **"Foutaises"**

mardi 26 : reprise de films déjà projetés à Chaillol, La Chapelle...

mercredi 27 à Chauffayer à 17 h **"le petit fugitif"**, à 20h30 3 courts/longs : **"la copie de Coralie"**, **"la promenade"**, **"les illusions"**

jeudi 28 à Chauffayer : **"Premières neiges"** : film bosniaque : la guerre des Balkans est terminée, un village où il ne reste que des femmes tente de vivre.

vendredi 29 : soirée de clôture à Corps, en partenariat avec la mairie de Corps : projection du très beau film d'A.Sissako (Mali) **"la vie sur terre"** suivie d'un **concert de Nelly Pouget**, de musique africaine et d'un buffet.

Le programme sera disponible sous peu aux points de diffusion habituels. D'ores et déjà réservez vos soirées cinéma du monde sans hésitation.



Le Théâtre de la lune : programme du 9ème festival des **MONTAGN'ARTS** qui se déroulera cette année le week-end de pentecôte au plan d'eau du Valbonnais où seront dressés chapiteaux, yourte, tentes pour accueillir les nombreux visiteurs. Il sera possible d'être hébergés et sustentés tout le week-end. Renseignements à l'OT de Valbonnais. Sur le thème de l'eau et des canaux, l'ouverture se fera le vendredi 29 mai à 19h avec le vernissage de l'expo "au fil des canaux". Un pot sera offert aux participants et sera suivi d'un concert du groupe grenoblois "De La Mancha"

samedi 30 mai : à partir de 10h et toute la journée : expo canaux, musée des oubliettes (machines mécaniques et insolites à animer), Embarcations : spectacle marin autour d'un manège à pédales pour les petits, structures à eau musicales mais encore : balade patrimoine à la

découverte des canaux, balade enfant : "à la recherche des petites bêtes au bord de l'eau", chansons avec le groupe "voici-voilà", atelier bricolage, spectacle "collier de nouilles" avec la compagnie OPUS

dimanche 31 mai : le marché bio des producteurs et artisans locaux, espaces animation, dégustations au "Bar à Eaux", repas bio, balade poétique sur les rives du canal du Beaumont animé par l'atelier poésie de La Mure, atelier cirque avec la compagnie Artiflette, et enfin le spectacle "La famille Fanelli"... Voilà de quoi se réjouir à l'avance. L'équipe bénévole du théâtre de la Lune, vous attend nombreux sur les rives animées du plan d'eau de Valbonnais...

A bientôt à tous, pour l'équipe de "ciné vadrouille" Corps, et le théâtre de la lune

Dominique Dubuc.

OISEAUX DU PAYS DE CORPS QUELQUES CURIOSITES

Le printemps est un moment privilégié pour s'intéresser à un petit monde souvent méconnu, celui des oiseaux. Corps et sa région ont la chance de bénéficier encore de milieux naturels d'une grande richesse et d'une grande diversité. Parcs et jardins, pâturages et prairies de fauche, friches, bois, zones rocheuses, lac et ruisseaux sont autant de biotopes favorables à la présence de nombreuses espèces d'oiseaux.

Certaines ne font que faire étape lors de leur migration printanière ou automnale, d'autres viennent passer la belle saison chez nous pour y nicher avant de repartir vers d'autres cieux à l'approche de l'hiver. Enfin, il y a celles qui sont sédentaires et qui restent toute l'année, se rapprochant parfois des lieux habités à la mauvaise saison.

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) iséroise a organisé sa sortie-rallye de printemps dans le canton de Corps en juin 2008. En dépit d'une météo peu favorable, 70 espèces ont été contactées (vues ou entendues). Si l'on ajoute le fruit d'observations faites par ailleurs et en d'autres saisons, on atteint facilement une centaine d'espèces différentes.



On ne donnera pas une liste exhaustive mais des indications sur quelques oiseaux peu communs dont la plupart ne sont là que l'été.

- Le **torcol** (Ci-contre) appartient à la famille des pics mais il est moins coloré et moins bruyant que ses cousins (bien représentés dans la région par quatre espèces : noir, vert, épeiche (et épeichette ?). Son cri est un « kinkinkin » nasillard. Signe particulier (d'où il tire son nom), une remarquable aptitude à

se tordre le cou pour inspecter les troncs d'arbre à la recherche de fourmis. Il fréquente surtout les parcs et jardins pendant la courte période où il est présent (mai-août). Il a été signalé par exemple dans le secteur du cimetière de Corps.

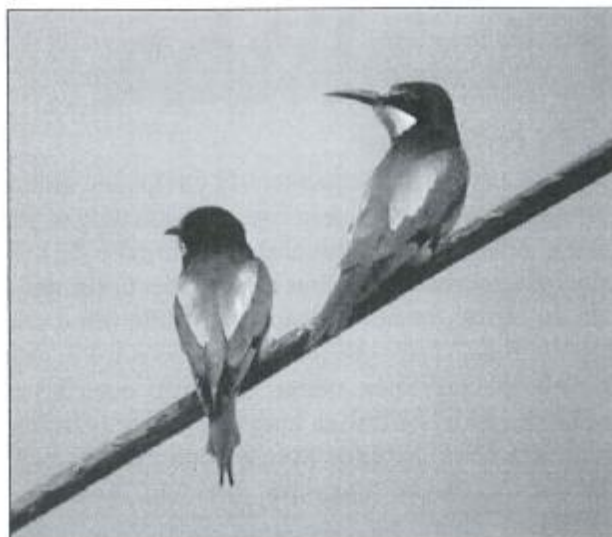
- Par un beau soir d'été, des oiseaux passent très haut dans le ciel au-dessus du Sautet. Leurs ailes brillent au soleil et, malgré la distance, on entend parfaitement leurs cris roulés et sonores.

C'est une troupe de **guêpiers** qui rentrent au bercail, une ancienne carrière du Beaumont car ces oiseaux aiment bien faire leur nid dans un talus sablonneux.

Ce migrateur assez régulièrement observé dans la région (et plus encore dans la vallée de la Durance) est particulièrement coloré : tête et nuque marrons, cou jaune, queue et bout des ailes bleu-vert.

Avec beaucoup de chance, on le verra peut-être perché sur un fil téléphonique

- Un drôle de garde-manger : des sauterelles, des coléoptères et parfois un petit campagnol, embrochés sur les branches épineuses d'un prunellier. La **pie-grièche écorcheur** est passée par là. Ce n'est pas une pie mais par ses moeurs alimentaires elle s'apparente à un petit rapace. Quand il y a pléthore de proies, elle stocke ses réserves en empalant ses victimes sur des épineux (prunelliers, aubépines). On a donc plus de chances de la voir dans des landes buissonneuses. Malheureusement, l'espèce se raréfie pour des raisons encore inexplicables



Couple de Guêpiers

- Un coup de sifflet impératif. Excès de vitesse ? Mais non, vous êtes au bord de la Sézia, bien loin des voitures, de la circulation et des gendarmes. Alors ? C'est le **loriot**, un gros oiseau jaune et noir, d'une grande discrétion, qui affectionne les boisements de feuillus, en particulier aux abords des cours d'eau. Parfaitement intégré aux feuillages des arbres, il est très difficile à voir mais se manifeste par ses cris sonores à nuls autres pareils.

Une cousine de la Pie-grièche écorcheur, la pie grièche à tête rousse croquée par Yves BOISARD



- Une jeune dame charmante se promène toute seule dans la grande montagne, quelle imprudence. Tout à coup un sifflement admiratif... quel est le goujat qui a osé ? Ne cherchez pas l'intrus, il n'y en a pas : c'est le cri du **tichodrome échelette**, un oiseau étonnant qui se cantonne aux parois rocheuses. Doté d'un long bec fin, il inspecte les fissures à la recherche d'insectes, faisant souvent du sur-place et montrant ainsi ses magnifiques ailes rouges bordées de noir qui contrastent avec son corps gris. C'est un sédentaire, qui ne se refuse pas quelques incursions en ville lorsque l'hiver est trop rude en montagne. On l'observe ainsi régulièrement dans les falaises de la Bastille au-dessus de Grenoble. Pour le voir in situ, il faudra se rapprocher des falaises de l'Obiou.

- Le **hibou grand-duc** est la seule autre espèce présente toute l'année parmi les oiseaux évoqués ici. Ce rapace nocturne, le plus grand d'Europe, affectionne les gorges et falaises. Compte tenu de sa

discrétion et de ses moeurs nocturnes, il faut beaucoup de chance (ou de patience) pour l'observer mais on peut se contenter de son cri (qu'il émet surtout la nuit en fin d'hiver) : un « ou-oh » grave que l'on entend de loin (et auquel répond celui de madame... si tout se passe bien). Comme il n'aime pas être dérangé on n'en dira pas plus sur son lieu de résidence.

Ce ne sont là que quelques espèces particulièrement spectaculaires. Il y en a d'autres et nous en reparlerons.

Actualités

Avis de recherche

Parmi les espèces qui fréquentent la campagne autour de Corps à la belle saison, il en est une qui mérite une attention particulière, à la fois par sa beauté et par sa rareté. C'est la huppe (*Upupa epops*). Cet oiseau qui passe généralement l'hiver de l'autre côté de la Méditerranée revient chez nous en avril, reste durant l'été avant de repartir en début d'automne. C'est une espèce discrète (évidemment protégée) qui se repère surtout au chant, facilement reconnaissable (un « poupoupou » étouffé, rappelant le cri de la chouette de Tengmalm mais plutôt guilleret). Posé au sol, l'oiseau est souvent doté d'un certain mimétisme. Il se fond alors dans la végétation quand il picore dans les champs à la recherche d'insectes ou de larves. En revanche dès qu'il hérissé sa huppe, c'est un véritable enchantement. En vol, il ne passe pas inaperçu : on dirait un très grand papillon avec des ailes rayées noir et blanc et une tête rousse.

Où la voir ? On la rencontre rarement dans des forêts denses. En revanche, elle affectionne les boisements clairs avec de vieux arbres creux où elle peut nicher. Elle apprécie également les milieux ouverts. Depuis 2007, la LPO Isère a mis en place un réseau d'observation pour mieux connaître l'évolution de l'espèce et sa répartition. C'est ainsi que des individus ont été contactés dans la plaine de Pellafol, du côté de la Bâtie (Côtes de Corps) et assez souvent dans



le secteur du stade du FCSI. Sur la Matheysine, les observations sont assez régulières autour de Siévoz-Roizon. Globalement, il semble que l'espèce soit en régression. Est-ce lié à la raréfaction des proies, à la fermeture des milieux (mais le pays de Corps ne souffre encore pas trop du phénomène), au réchauffement climatique (qu'on met un peu à toutes les sauces pour expliquer tout et n'importe quoi) ? La question reste posée. Quoi qu'il en soit, toutes les observations seront les bienvenues pour compléter le « bilan de santé » de cette espèce dont la seule découverte est déjà une vraie récompense.

Un exemple à ne pas suivre !

Parmi les causes avancées pour expliquer la raréfaction de la huppe, il y a aussi la prédation qui reste encore active au Maghreb. Il n'est pas rare de trouver des oiseaux vivants en cage ou morts (en pièces détachées) vendus sur certains marchés du Maroc. A cela une raison bien simple : c'est un oiseau mythique qui a des accointances avec le Ciel (un de ses noms arabes signifie « celle qui récite le nom d'Allah », allusion à son chant monotone en forme de litanie). La huppe est dotée (croit-on) de pouvoirs surnaturels et le fait d'utiliser certaines parties de son corps (plume, bec) peut apporter chance ou bonheur (intelligence, réussite dans les études et même bonnes relations avec l'administration !).

PLAISIRS GIVRÉS

Un chemin de croix façon
Jean Mi Asselin...

En plein cœur de l'hiver les sentiments sont ambigus, on envie le soleil, on le savoure (fondu sur la langue) mais dans le même temps on guette du côté de la météo les dépressions annonciatrices de neige. On a ressorti les skis, bricolé les fixations, refait les semelles et aiguisé les carres...et discrètement le matin devant la glace, on mime les gestes : allègement, et tout ça...on s'y croit. Histoire de vous mettre en appétit voilà donc une petite balade qui vous embarquera dans une poudreuse dont je suis sûr que vous ne soupçonniez pas l'existence : le chemin de croix de la Salette. Comme pour l'accès à l'Obiou, le chemin du ciel passe par Corps. La veille on a soin de soigner son handicap en allant

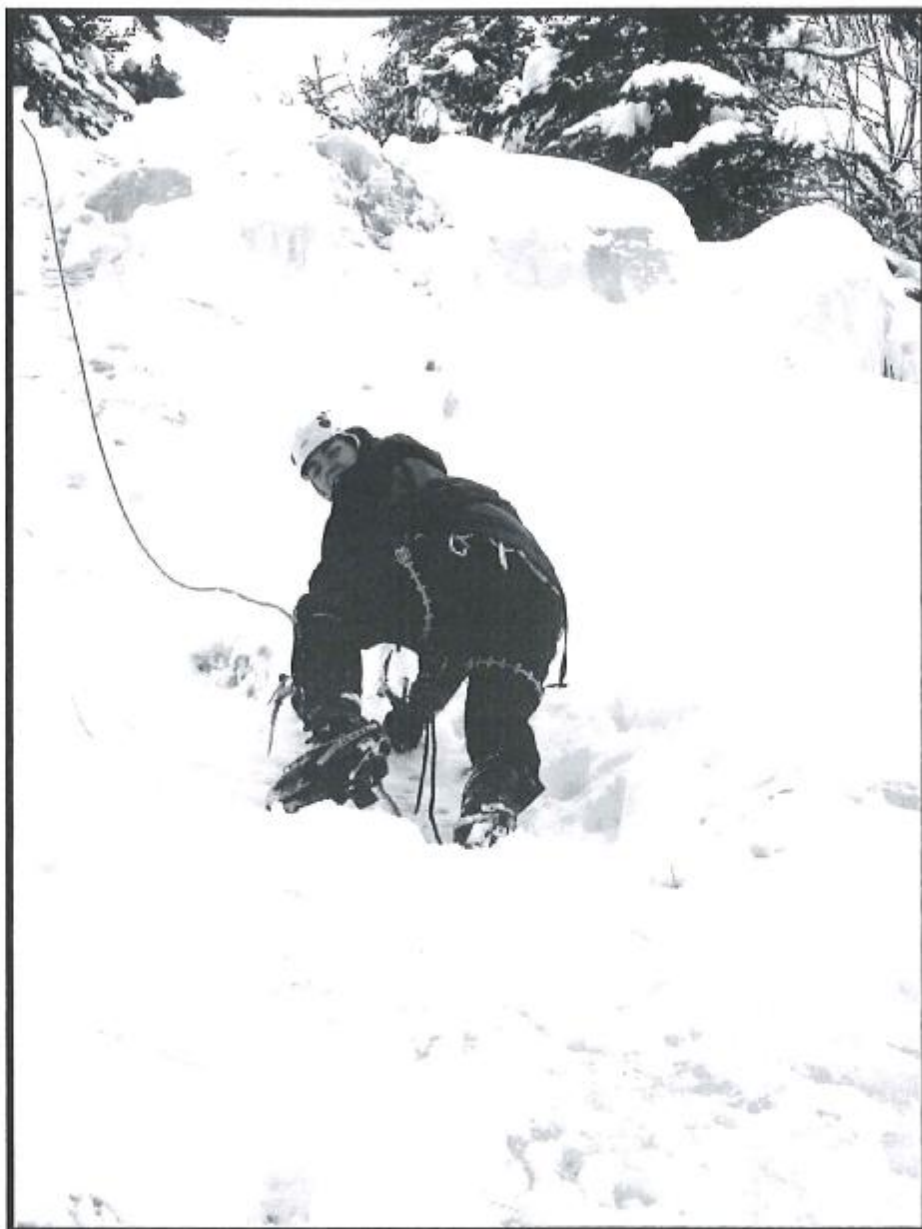


dîner à la Poste. Mille mètres de dénivelée avec du magret de canard à la crème, ça crée une certaine ambiance. En voiture dès la première grosse chute de neige, on accède facilement au village des Ablandins, sur la route de la Salette. De ce point sis à 1200mètres, on chausse et passant par le village, on prend un chemin au dessus des jardins vers la gauche. Un bel itinéraire boisé qui permet de rejoindre très vite le chemin de croix de la Salette que l'on emprunte jusqu'à rejoindre la route goudronnée du Sanctuaire au lieu dit « le col de l'Homme » (1600m). Impossible de se tromper sur le chemin de croix, c'est plein de croix, mais à cette saison pas trace de pèlerins... Du col de l'Homme où l'on aura fait sûrement une halte thé et pipi, on vise vers le nord le col entre les rondeurs de Cote Belle (mont à gauche de l'énorme bosse du Gargas qui domine la basilique). par des pentes parfois avalancheuses on atteint le col de Lière (1850m) et de là on monte franchement sur la gauche (vers le sommet sud) au sommet de Côte Rouge (2015m), cela fait 800 mètres de dénivelée dans un terrain qui monte en pente douce. Du sommet on ôte les peaux de phoques et « avanti » pour la descente. On glisse d'abord franchement vers l'est de façon à atteindre une petite trouée dans les bois de mélèzes qu'on surplombe depuis un petit moment. On s'engage dans le bois (mi-mélèze et sapins) et c'est délices garantis et fou rire : il y a toujours un audacieux pour jouer à la guirlande... au milieu du bois(ne pas descendre trop bas) on se dirige vers le sud-ouest. On sort du bois comme un loup blanc. On arrive sur la route...de là un quart d'heure de marche à pied en montant par la route jusqu'à la cabane de la gendarmerie (une baraque en alu avec une grande antenne) on monte sur la crête et on va à l'extrémité droite du bois en contrebas que l'on descend à son orée. Par des pentes raides en diagonales assez prononcées vers la gauche on rejoint le point de départ, le village des Ablandins... Et ce fut fantastique !

PLAISIRS GIVRES

C'est la période, ou c'était la période... les cascades de glace c'est magique et ça emballe tous ceux qui tentent l'expérience. Tu en ouvres une le matin tu peux dire que c'est une première... mais peut-être que c'est une dernière. Parce que l'après-midi, pour peu que le soleil l'ait réchauffée, elle ne sera plus la même, ou plus du tout ! On aime grimper sur ces trucs éphémères, sans laisser de trace, de toute façon un jour ou l'autre la flotte emportera tout.

Cet hiver précoce et pas très froid ne nous a pas facilité le plaisir. L'objectif de cette initiation est caché à 1500m d'altitude, à quelques pas du col de la Samblue, après la fontaine des 3 conscrits. La route est enneigée depuis les Payas. C'est en raquettes que l'approche se fera. Avec par endroits un mètre de neige, l'échauffement est automatique.



Les arbres de la forêt sont magnifiquement chargés, nous aussi puisque cordes, piolets, crampons, casques, baudriers, matériels divers bourrent les sacs à dos. Une heure et demie plus tard la cascade est à nos pieds. Enfin, on la devine sous la neige collante qui est tombée la semaine dernière. Après s'être équipé, le premier travail, c'est le déneigement, puisque l'on est venu pour grimper. Une solution s'impose, elle sera plus rapide : poser un rappel dans la cascade et en descendant on fait partir cette couche collante.



Enfin l'escalade peut débuter dans une glace foireuse, l'itinéraire qui est a priori facile sera corsé. Les piolets et les crampons sont en action. Attention aux ancrages, il ne faut pas s'épuiser pour les arracher, tout est dans le dosage. Finalement la technique s'assimile rapidement dans une pente de 80°, bien en place sur ses crampons la progression ne pose pas de problème. Sur la dernière petite bosse verticale, il faut cette fois tirer sur les engins pour se sortir de cette belle envolée. Une longueur puis une autre et la matinée s'est écoulée, on le sait puisque la faim se fait sentir. Quelques friandises et une boisson encore chaude viennent récompenser les efforts de ces plaisirs givrés, gravés sur la carte mémoire de l'appareil vidéo. Il est grand temps de prendre la descente en empruntant quelques raides raccourcis pour animer encore un peu le parcours en raquette. Nous arrivons évidemment trempés et explosés de fatigue à la voiture. Journée bien remplie, c'est vrai que c'est magique de grimper sur ces trucs éphémères.



Perto Folio

**PLAISIRS
D'HIVER**





Petit voyage derrière chez vous.

Visite sur un versant sud

Au départ de Corps (930m), suivre la route N85 en direction de Grenoble. Sur votre droite, emprunter l'ancienne voie ferrée et le viaduc au dessus de la Sézia, (900m).

Vous retrouvez la route nationale sur quelques dizaines de mètres : **attention danger**.

Prendre la départementale en direction de Sainte Luce. La quitter rapidement à la première intersection avec un chemin raid qui vous emmènera au dessus du **Cros** et ensuite aux **Achards** (1323m). Le chemin est en balcon, profiter du paysage, le Dévoluy est devant vous.

Vous retrouverez la départementale à **Ser Reynaud**, ensuite direction **Sainte Luce**, un ravitaillement vous attend à la ferme au sommet du village (ravitaillement et dégustation).

Direction les **Peyrouses** et le chemin qui vous emmènera aux **Dauphins**.

Ceux qui choisissent la petite boucle passeront à côté de l'église Saint Jean aux **Côtes de Corps** ensuite direction le **Cros** (ferme fortifiée). Reprendre le chemin du départ pour terminer le parcours.

Les plus courageux, rejoindront le **Cardaire** à partir des **Dauphins**. Traverser la nationale (**attention danger**) direction **Pâques**.

Descendre au moulin de l'**Adverseil** (un des ancien moulin du moyen âge sur la Sézia), franchir le pont (750m) entre les paliers de correction torrentiel et remonter sur le plateau de **Corps**, (930m) par une piste très raide.

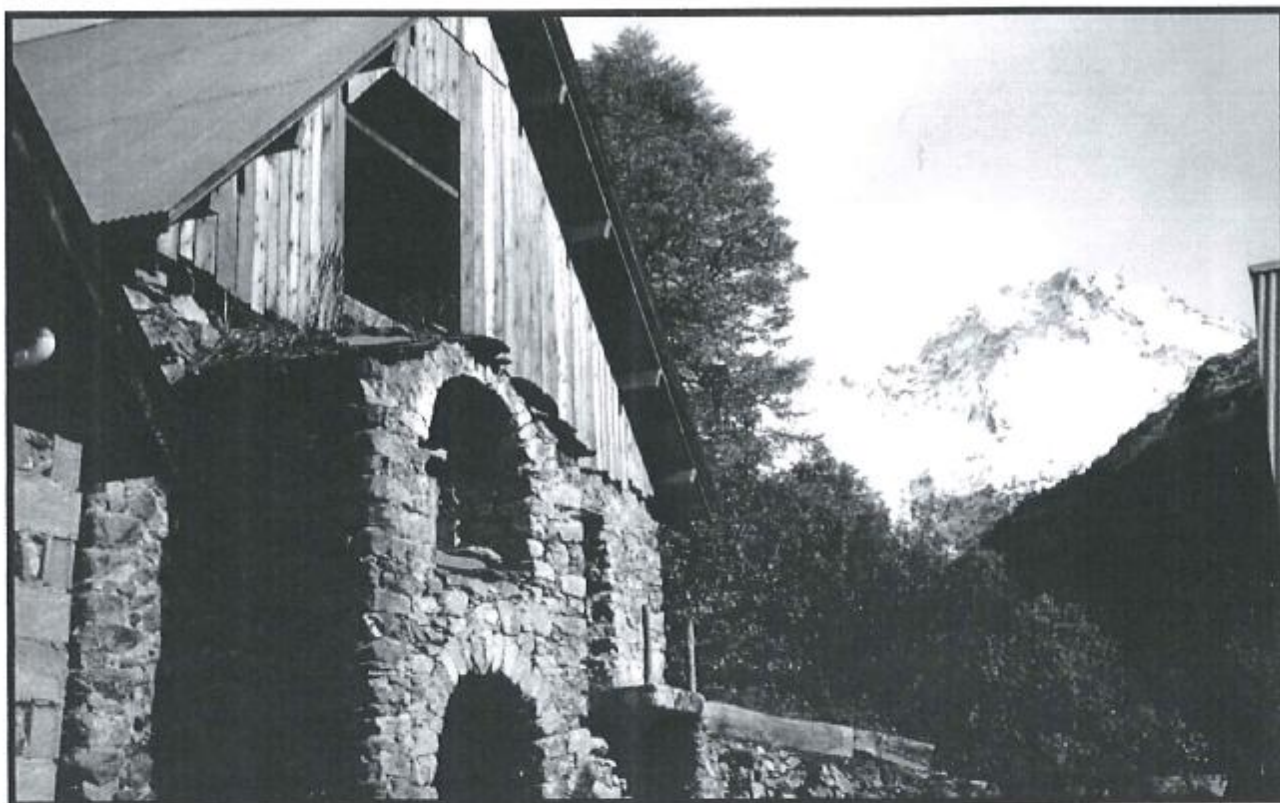
Rejoindre le point de départ.

Dénivelé total : 600m, sur des sentiers ONF, marque jaune.

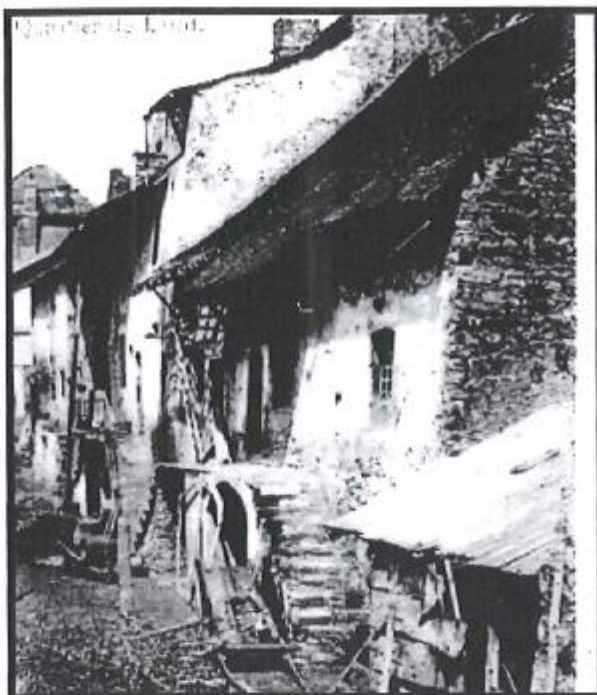


Quelques années en arrière, les bruits du village.

MAISONS DE MONTAGNES

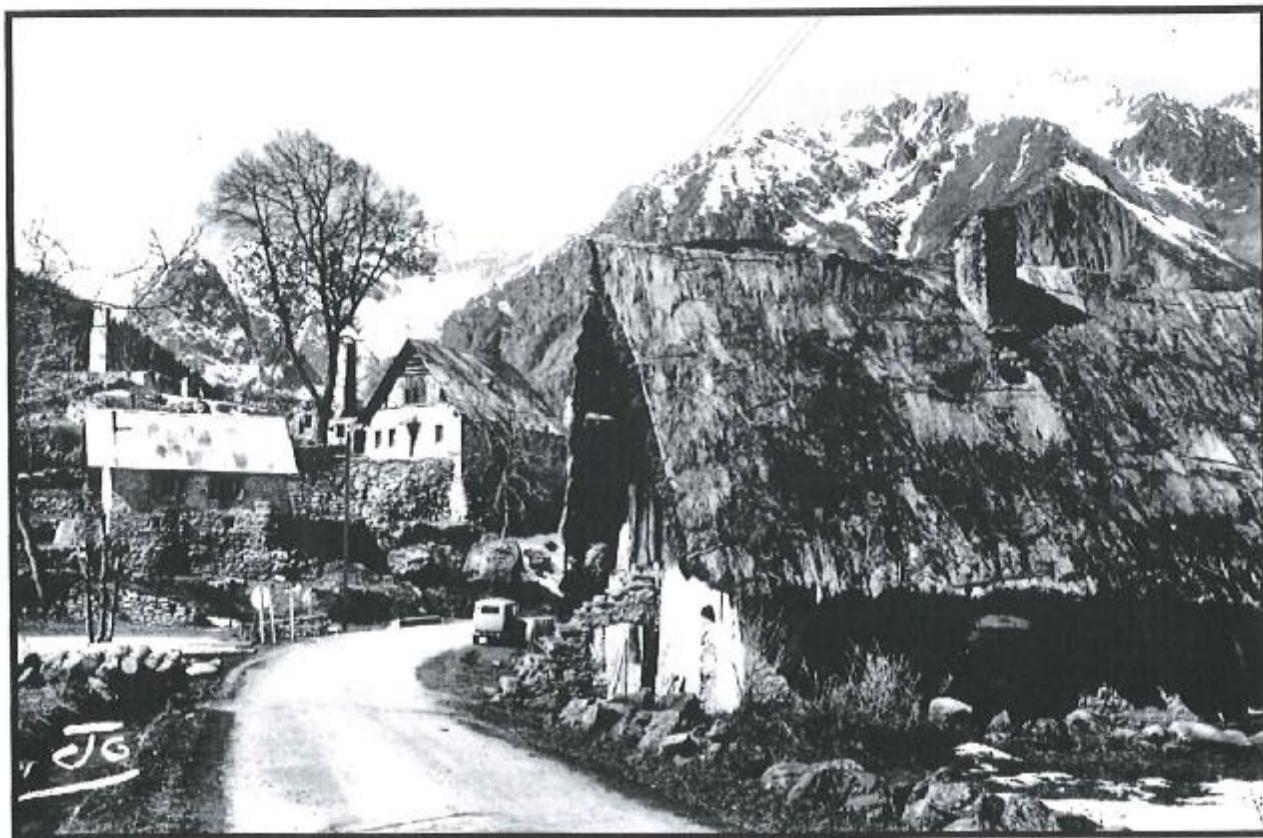


Aujourd'hui, de vieilles demeures, parfois remarquablement conservées, témoignent à quel point ceux qui les ont construites ont su suivre cette logique, tout en maîtrisant, avec bonheur, l'emploi des matériaux locaux dont ils disposaient. L'imposante maison, au toit pentu couvert d'ardoise, s'ouvre par un large porche charretier, donnant sur la grange qui dessert l'ensemble des dépendances, y compris l'escalier intérieur conduisant aux pièces d'habitation situées à l'étage, hommes et bêtes vivent toujours sous le même toit, mais sans promiscuité ni communication directe entre les lieux de vie. Sur les Causses arides et pauvres en bois, la pierre est souvent le seul matériau employé, aussi bien pour la construction des murs que des toits, dépourvus de charpente. L'habitation occupe le premier étage que dessert un escalier largement dimensionné, sous lequel s'ouvre le portail d'accès au rez-de-chaussée où se tiennent l'étable et parfois la bergerie. Au climat rude, la maison se fait trapue et réduit la taille de ses ouvertures, pour soutenir les assauts hivernaux de la *bise*. Pour lui garantir une solidité et une étanchéité à toute épreuve, on a su habilement marier les lauzes de l'arête faîtière de son toit en une harmonieuse ligne de *lignolets* enchevêtrés qui coiffe d'une sorte de crête hirsute. Sur les hauts plateaux, aux hivers particulièrement rigoureux, la maison paysanne est comme tapie au ras de la lande, avec laquelle elle tend à mêler les sombres couleurs de ses murs de granite. Son porche abrité des bourrasques de neige, ouvre directement sur l'étable, qui s'approprie ainsi des airs de pièce principale. Derrière sa cloison de planche, l'habitation prend des allures de réduit, en dépit de ses alcôves où s'abritent les lits. Les fourrages sont engrangés dans les combles. Dans les fermes isolées, la bergerie prend toute son importance ; elle est souvent établie au rez-de-chaussée, directement sous l'habitation. Dans la montagne, lorsqu'elle est édifiée à l'écart de l'habitation, cette bergerie devient le *jas*, entièrement construit en pierres sèches. Des ressources naturelles locales dont on use pour la construire. Conçue pour résister à des conditions climatiques extrêmes, bien ancrée dans la pente et abritée par son large toit qui débord de tous côtés, elle est toujours massive, avec un minimum d'ouvertures ouvrant sur le traditionnel balcon orienté au sud. Chalet presque entièrement construit en bois dans les zones fortement boisées ou bâtie en pierre solidement maçonnée dans les contrées pauvres en forêts, cette maison est un véritable bastion où bêtes et gens trouveront refuge, face aux assauts de l'hiver. Chaque contrée apporte sa touche particulière qui la singularise.



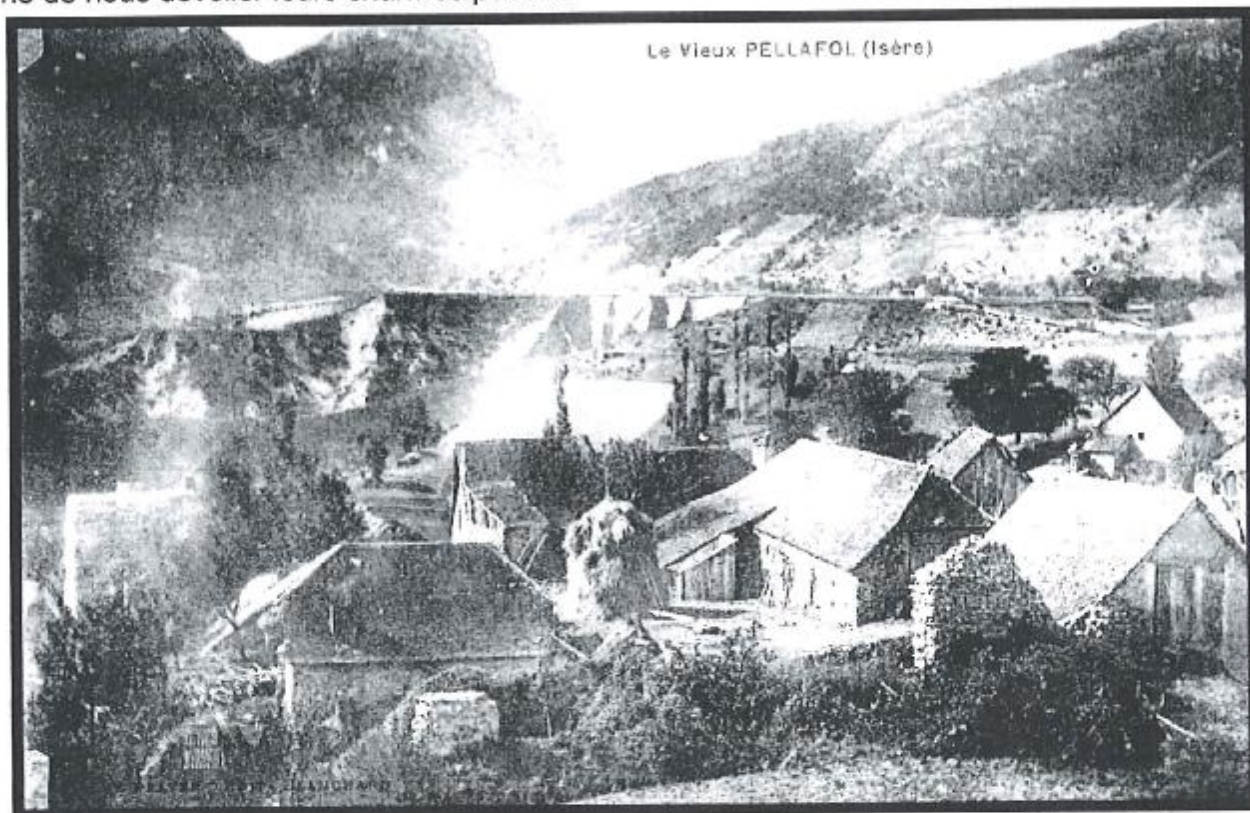
Ce sont les toits à deux pentes qui se singularisent, par les pignons qui les encadrent et les dominent par leurs redents dont chaque ressaut porte une dalle de schiste, en guise de protection. Le mieux exposé de ces pignons porte les ouvertures du logement à deux niveaux dont il est la façade, tandis qu'à l'opposé, celui de l'arrière, abrite l'étable, surmontée par le fenil et le grenier. Les montagnards s'accommodent de leurs modestes demeures, aussi rudimentaires que robustes, comme écrasées sous leurs toits de *lauzes*, presque plats et débordant de tous côtés, comme pour abriter les volumineuses provisions de bois empilées sous leur saillies. A l'étage, les greniers, sommairement fermés par un pignon à claire-voie, sont aménagés en séchoirs. La pierre du rez-de-chaussée gagne l'étage, comme pour assurer la confort de logement, monté en maçonnerie dans un angle du bâtiment où il se détache, badigeonné à la chaux, en contraste avec les teintes foncées du bois du reste des murs et du toit, à deux et faibles pentes, couvertes de *lauzes* ou de *tavaillons*. Avec l'altitude, les

maisons s'abaissent, jusqu'à se confondre avec la rocaïlle du sol, dont elles sont bâties. Souvent isolée sur quelque replat, érigée massive et comme caparaçonnée de bois, tant les *tavaillons* et les *ancelles* sont nombreux à recouvrir son vaste toit à demi-croupes et celles de ses façades exposées aux intempéries. L'écurie -ici on parle peu d'étable- et le logement occupent le rez-de-chaussée, la moitié enterrée dans la pente, de sorte que la grange installée à l'étage est accessible de plain-pied par l'arrière, en gravissant le montoir ou levée de grange qui en facilite l'accès. L'entrée de l'habitation est souvent protégée par l'avancée du premier étage dont la façade à claire-voie abrite le galetas, où sèche la provision de bois de chauffage.



En 1930 : les hameaux de Pellafol.

Cette fois encore, c'est un vieil album de cartes postales trouvé dans un grenier. Les photos sont de l'incontournable monsieur Prayer. Le seul et l'unique photographe de Corps du début des années 1900 qui nous permet ce retour inestimable dans le passé. C'est au tour du Vieux Pellafol et de la Javerne de nous dévoiler leurs charmes passés.



Samedi 10 janvier, les 15 ans accompagnés par Guillaume Massin et Noric se sont frottés aux 800m de dénivelé de la sortie raquette encadrée par Jean-Claude Sicard.



Un peu de souffrance, de beaux plongeurs dans la poudreuse un sommet pour la photo souvenir et pour terminer la pogne des rois pour récupérer. Une bonne journée pour préparer le tournoi en salle de Vallée de Gresse à Varcès.



Samedi 14 février, la célèbre sortie



Raquettes Raclette a emmené une



vingtaine de seniors au-dessus de 2000m avec un baptême pour certains dans des conditions hivernales. 800m de dénivelé et -15°C ont permis à tous d'apprécier le moteur de l'effort : la raclette du soir.



Dimanche 1^{er} mars, enfin à domicile, sans neige, les seniors 2 font un bon match nul 2 à 2 contre les leaders de la poule Villard Bonnot. Guillaume sur corner et Claude sur coup franc sont les buteurs.



Toutes les infos du FCSI sur
<http://footsudisere.over-blog.com/>

CUISINE

ASPERGES A LA BELLE-MAMAN

Préparation : 40 minutes. **Cuisson :** 15 minutes. **Difficulté :** Très facile.

Coût : Budget moyen

Quelques asperges, des ingrédients simples, peu de temps et un régal pour toute la famille

INGREDIENTS PREPARATION Pour 4 personnes

- Une pâte feuilletée (en fonction du temps que vous avez, soit vous la préparez, soit vous en prenez une toute prête)
- De la crème liquide
- 2 tranches de jambon ou un petit talon
- De la ciboulette : une vingtaine de brins
- 1 petite échalote
- 500 à 600 gr d'asperges vertes. Commencez par préparer vos asperges : les éplucher et les faire cuire (moi, je les cuis à l'eau, pendant 15 à 18 minutes tout dépend du gabarit de vos asperges). Préparer maintenant vos feuilletés, après avoir donné une forme ronde à votre pâte, coupez-la en 4 parts. Repliez ces parts en 2 et soudez le côté et le haut de ce "triangle". Dorez au jaune d'oeuf. Mettre dans un four préchauffé 180°C pendant 10 à 12 minutes (en fonction de votre four).

Il vous reste quelques minutes pour préparer votre sauce : faites revenir votre échalote hachée dans un tout petit peu de matière grasse, ajoutez votre crème liquide. Gardez le tout à feu doux. Hachez votre jambon, ajoutez-le à la crème, puis finir en coupant la ciboulette dans ce mélange.

JARDINAGE

HISTOIRES DE... TOMATES

Officiellement, c'est le printemps. C'est bien trop tôt encore pour songer à planter des tomates. Tous les jardiniers avisés vous le diront : mieux vaut que les « saints de glace » soient passés. On en reparlera donc dans un mois et demi. En attendant, on peut déjà se poser la question « quelles sont les variétés de tomates qui poussent le mieux dans la région de Corps ? ». La meilleure façon d'y répondre c'est de faire une « tournée des popotes » en interrogeant quelques jardiniers. C'est ce qu'a fait le Petit Corpatus. Le résultat des courses n'est guère surprenant : le tiercé gagnant s'appelle St Pierre-Montfavet-Monte-Carlo. Ces trois variétés semblent assez bien satisfaire à la double exigence d'une maturité pas trop tardive et d'un bon rendement. Viennent ensuite dans le désordre les classiques Roma et autres Marmande, ainsi que les tomates cerises.

D'autres jardiniers se livrent à des expérimentations plus ou moins hardies et au résultat plus ou moins heureux. C'est ainsi qu'ont été mentionnées les variétés Noire de Crimée (gros fruits, particulièrement goûteux et charnus), Cornue des Andes, Cœur de bœuf, Rose de Berne, Money, Rouge de Russie, Pyros... Il y a aussi les partisans des plants hybrides.

Tout ceci est à relativiser en fonction de la situation des jardins, de la façon dont ils sont entretenus et des méthodes de culture utilisées (bio ou pas)... sans oublier les caprices du ciel.

Si vous avez fait des essais (satisfaisants ou pas) avec d'autres variétés, n'hésitez pas à en faire part à la rédaction... et si certaines espèces ont refusé de mûrir fin septembre, le Petit Corpatus vous fournira en temps utile quelques suggestions pour « accommoder les restes » avec des recettes de confiture, chutney et autres tomates vertes à l'huile.

CARNET ROSE

OCEANE	Fille de Jérémy et Delphine ESTORNEL, Petite-fille de Jean ESTORNEL, Arrière-petite-fille de Fernande FELIX et Thérèse ESTORNEL.
OCEANE	Fille de Frédéric et Gaëlle GRAND, Petite-fille de Christian GRAND, Arrière-petite-fille de Ada GRAND.
EVA	Fille de Laëtitia PEROT et Olivier BAROZ, Sœur de Laurine et Léane, Petite-fille de Michel et Marie-Jeanne PEROT.
CÔME	Fils de Vincent ROZÉ et Florence GRUZON (Ferme de Sainte Luce), frère de Alice, Louise et Marie.
ATHENAÏS	Fille de Gwenaëlle et Laurent, sœur de Pauline, Petite-fille de André et Gaëlle GONSOLIN.

CARNET de DEUIL

Gisèle ROUX	Epouse de Denis, Sœur et Belle-sœur de Roger et Jeanine RIVIERE, de André et Claudine, de Claudette, de Annette et Elie ROUX.
Alice EYMARD	Mère et Belle-mère de Philippe, Françoise et Pascal FOUGERON, Grand-mère de Alexandre, Céline et David.
Marie-Louise DEMOZ	Epouse de Marcel, Mère de Francis DEMOZ.
René POLI	Epoux de Rosine, Frère de Colette POLI.
Blanche FANTON (Née FREYCHET)	Sœur et Belle-sœur de Adrienne MANACH, son compagnon Edmond NERSESSIAN.
Joseph GRAND	Epoux de Ada, Père de Christian et Alain GRAND.
Elisabeth BLANC (Née FEGE)	Epouse de Bernard, Mère de Gérard BLANC, Fille de Mr et Mme FEGE René, Sœur de Jean-René, Tante de Caroline.
ERRATUM Marcel DAVIN	Epoux de Marie-Thérèse, Père et Beau-père de Françoise et Gérard, Martine et Marc, Guy et Carnela, Bernard et Isabelle, Frère de Marie-Louise PELLISSIER.

POUR UNE PARUTION DANS CETTE RUBRIQUE, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES INFORMATIONS A LA MAISON DU TOURISME OU A LA MEDIATHEQUE.

HORAIRES DES MESSES

Célébration à la Maison de Retraite de Corps le mercredi tous les 15 jours à 15 H
(Les 1^{er}, 15 et 29 avril et les 13 et 27 Mai)

AVRIL

Dimanche 5 Avril : « Rameaux » à 9H aux Côtes de Corps
Jeudi 9 Avril : « Jeudi Saint » à 19H à La Salle en BT
Vendredi 10 Avril : « Vendredi Saint » à 15H à Pellafol
Dimanche 12 Avril : « Pâques » à 11H à Corps
Dimanche 19 Avril : 11H à Sainte Luce
Dimanche 26 Avril : 9H à Saint Michel en BT

MAI

Samedi 2 Mai : 18H30 à La Salette Fallavaux
Dimanche 10 Mai : 9H à Beaufin et 11H à la Salle en BT
Samedi 16 Mai : 18H30 à Corps (sous réserve)
Jeudi 21 Mai : 9H à Saint Laurent en BT
Samedi 23 Mai : 18H30 à Monestier d'Ambel
Dimanche 24 Mai : 9H à Corps
Dimanche 31 mai : « Pentecôte » à 9H à Quet en BT et 11H à Pellafol

Pour des raisons de place, vous trouverez votre calendrier des manifestations Avril Mai en page 20.